

DÉCEMBRE 2023



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

VILLE PRUDENTE
ASSOCIATION PRÉVENTION ROUTIÈRE

BULLETIN MUNICIPAL

LE PETIT MAIRAT AU FIL DE L'OSME



SOMMAIRE

- LE MOT DU MAIRE - COMPTE-RENDU DES RÉUNIONS
- VIE DE LA COMMUNE
- VIE DES ÉCOLES

- VIE DES ASSOCIATIONS
- VIE INTERCOMMUNALE
- EXPRESSION DES ÉLUS
- INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE

TOUTES LES DEMANDES PEUVENT ÊTRE FAITES AUX DEUX SECRÉTARIATS

AIGRE

Du lundi au vendredi
De 9h à 12h 30 et de 14h à 17h 30
Le samedi matin sur rendez-vous
☎ 05 45 21 10 56

VILLEJÉSUS

Lundi et jeudi
De 14h à 17h30
Et sur rendez-vous
☎ 05 45 21 10 21

Mail : contact-aigre@aigre.fr • Site Internet : www.aigre.fr

Page Facebook : MairieAigre

LES ÉLUS

Le Maire et les Adjointes tiennent une permanence tous les matins. Les prises de rendez-vous s'effectuent par téléphone auprès des secrétariats de Mairie.

LE MAIRE

Renaud COMBAUD

LES MAIRES DÉLÉGUÉS

Renaud COMBAUD (Aigre)
Brigitte FOURÉ (Villejésus)

LES ADJOINTS

Brigitte FOURÉ, chargée de l'Attractivité du territoire
Christophe TIPHONNET, chargé du Cadre de vie
Sylvie BRIS, chargée des Affaires scolaires et des Ressources humaines
Raphaël BOUCARDEAU, chargé du matériel et de l'agriculture

LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

Christian MÉGRET, chargé des cimetières et du suivi des travaux d'eau et d'assainissement
Nathalie RENARD, chargée de la protection des animaux,
Émilie ROUX, chargée de l'Action sociale et de la Prévention routière
Marie JARRY, chargée du tourisme, des loisirs et de la vie associative
Guillaume DENIS, chargé de la sécurité et à la prévention.
Dominique HYVERNAUD-PINEAU chargé de la revitalisation du territoire et du suivi des manifestations locales

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Evelyne BERTRAND - Lê-Xuân LAIRAUD - Olivier GEOFFRION - Tanguy GAILLARD -
Nicole DELUSSET - Damien TRILLAUD - Hugues CLÉMENT - Christophe TYRÉ -
Patricia RANOUIL - Amandine GUILLAUME - Nadia CAILLAUD - Pierre GUYOT

PERMANENCES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX Canton de Charente Nord



Brigitte FOURÉ et Fabrice GEOFFROY

MAIRIE D'AIGRE de 11h00 à 12h00

Jeudi 1^{er} février - Jeudi 21 mars

Jeudi 11 avril - Jeudi 20 juin

ET SUR RENDEZ-VOUS

Pour plus d'informations, merci de contacter le 05 16 09 75 15 ou 05 16 09 69 78

LE MOT DU MAIRE



*Chères Aigrinoises et chers Aigrinois,
Chères Villesalémoises et chers Villesalémois,*

C'est avec plaisir que je m'adresse à vous, en cette fin d'année 2023. Vos élus et agents municipaux poursuivent leurs actions à votre service, afin de répondre à vos attentes et de mener à bien les projets en faveur de notre territoire. Ceux-ci sont détaillés dans les comptes-rendus des conseils municipaux ainsi que dans les articles que vous trouverez, comme d'habitude, dans ce bulletin municipal.

La fonction de Maire n'est pas toujours évidente. Elle comporte son lot de joies, et de moments moins heureux. Elle est faite d'imprévus, et d'événements qui constituent de belles anecdotes après coup, quand il s'agit par exemple d'assurer « la veille pour le lendemain » la garderie à l'école maternelle ! Depuis trois ans et demi (déjà !) de mandat municipal, je retiens surtout les nombreux et précieux échanges que j'ai pu avoir avec vous.

Je remercie toutes celles et tous ceux qui s'investissent pour notre commune et pour son territoire. Entre autres, de belles actions ont eu lieu, via les événements portés par les associations, pour Octobre rose et le Téléthon. Je salue aussi vivement la belle réussite du Marché de Noël porté par l'association des commerçants.

Soyez certains qu'avec mes collègues et avec les agents, nous œuvrons au mieux pour Aigre et pour Villejésus. Nous aurons le plaisir de vous retrouver, pour tracer le bilan de l'année et vous présenter les projets de l'année 2024, lors de la traditionnelle cérémonie des vœux, le vendredi 5 janvier à 18h15 à la salle des fêtes d'Aigre.

D'ici-là, au nom de l'ensemble des conseillers municipaux et des agents communaux, je vous souhaite de passer de très belles fêtes de Noël, entourés de votre famille et de ceux qui vous sont chers.

Nous vous présentons également tous nos vœux de bonheur, joie et santé, pour l'année 2024 !

Bonne année à tous !

*Renaud Combaud
Maire d'Aigre*

Compte-rendu du 2 juin 2023

Guillaume DENIS est désigné secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 7 Avril 2023

Le compte-rendu du 7 avril est adopté à l'unanimité.

Une modification a été transmise par mail par Nadia Caillaud et sera ajoutée au procès-verbal.

ATTRACTIVITÉ

Lotissement Valtaud : validation du plan de composition et du programme de travaux

Le Maire et la Maire-Adjointe rappellent le projet porté par la municipalité, avec la société A2i, pour la création d'un lotissement communal dit « Lotissement Valtaud » à Villejésus. Le diagnostic archéologique n'a révélé aucune trace ; les fouilles ne seront pas nécessaires. Le plan d'aménagement proposé par le bureau d'études, ainsi que l'estimatif des travaux, ont été présentés en commission Attractivité. Il convient de valider également le règlement de lotissement associé.

Le Maire présente le plan du futur lotissement proposé et composé de 12 lots entre 626 m² et 1190 m². La défense incendie sera suffisante avec la borne incendie située rue de la croix du Perret. L'estimatif des travaux s'élèverait à la somme de 364 000 € HT.

Le SIAEP prendra en charge les 50 premiers mètres de l'extension du réseau d'eau. La charge de la collectivité en matière de génie civil et de télécommunications s'élève à la somme de 15 905 €. Le reste à charge de la collectivité pour la desserte électrique s'élève à la somme de 13 770 € (50% à la charge du SDEG). Le prix de vente du m² viabilisé sera à définir ultérieurement. Pour info, au lotissement du renclos, les lots se sont vendus entre 19 € et 22 €. La charge communale pourrait être évaluée entre 160 000 € TTC et 220 000 €. Le permis d'aménager sera déposé prochainement. Le Maire propose de voir avec les banques et le Conseiller au décideur locaux les prêts adaptés aux collectivités sur ce type d'opération.

1 vote contre le projet. (Nadia Caillaud)

Fonds vert : projet de « relamping » proposé par le SDEG

Le SDEG 16 a sollicité les services de l'Etat afin d'être éligible au « fonds vert », pour en faire bénéficier ses collectivités membres. Le relamping (changement de la lampe à décharge par une source à leds) étant fortement sollicité par les adhérents, celui-ci a été privilégié dans le dépôt. La demande du SDEG a été acceptée, échelonnée sur 4 années, avec une participation du fonds vert à 40%, correspondant à 648 891 € pour 1 622 227 € HT de travaux sur l'ensemble du Département. Chaque collectivité intéressée doit faire part de sa candidature au SDEG, présentant un programme de travaux pour bénéficier de l'aide. Le Maire présente les propositions de points lumineux à remplacer (74 sur Villejésus et 163 sur Aigre) et ses échanges avec le SDEG. Les participations de chacun seront les suivantes :

- Fonds vert : 40%
- SDEG 16 : 40% + TVA
- Collectivités : 20%.

Le Maire a déposé une pré-candidature. Il conviendra de se repositionner lorsque nous aurons la réponse.

CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT

Programme national « Ponts »

Initié par le plan de relance en décembre 2020, le Programme National Ponts vise à accompagner les collectivités sur le chemin de la meilleure connaissance et du meilleur entretien de leurs ouvrages d'art. Il s'inscrit en réponse au rapport d'information sur la situation des ponts en France rendu en juin 2019 par la commission d'enquête du Sénat. Les conclusions du rapport alertent sur les risques liés à un manque de surveillance et d'entretien, et met l'accent sur la méconnaissance des ponts des communes et de leurs groupements. En avril 2023, le gouvernement, a étendu le programme de recensement et d'évaluation d'ouvrages à près de 20 000 communes répondant à de nouveaux critères d'éligibilité (Programme Ponts 2). Le Maire a présenté la candidature de la commune d'Aigre, qui a ainsi pu faire partie des 4000 premières communes ayant répondu et qui a été retenue. Le Maire rappelle que ce programme est entièrement financé par l'État. Il rappelle que le recensement des ouvrages d'art a été réalisé, les documents ont été transmis à l'ATD. Ce programme viendra en complément.

Information sur l'avancement des travaux : rue de l'église, rénovation énergétique de la mairie, ateliers municipaux

Le Maire et le Maire-Adjoint en charge du Cadre de vie font le point sur l'avancement des travaux en cours :

- **Abords de l'église** : 1^{ère} phase terminée. En attente des travaux d'effacement de réseaux qui ont pris du retard. Le planning sera fixé en juin. Voir les disponibilités de Bernard TP pour suivre la 2^e phase. En attente de rendez-vous avec M. Texier pour la signature d'une convention de végétalisation du mur mitoyen.
- **Rénovation énergétique de la Mairie** : l'isolation du 2^e étage est en cours. L'entreprise Robin est intervenue pour les cloisons. Reste à faire : éclairage + remplacement de l'horloge.
- **Ateliers municipaux** : Accord de subvention du département 19 918 €. Les matériaux pour les travaux en régie peuvent être commandés. La demande d'urbanisme va être déposée.
- **Divers** : Devis de démolition de 4 200 € signé avec l'entreprise Nicolas Isère pour les restes de grange à Saint-Mexant. Travaux du SIAEP rue du temple et rue adjacentes entièrement terminés et réceptionnés.

AFFAIRES SCOLAIRES

Préparation de la rentrée scolaire 2023

Le Maire, Président du SIVOS de l'école maternelle, et la Maire-Adjointe en charge des Affaires scolaires, présentent les actualités pour la rentrée scolaire 2023 :

- Ecole maternelle : départ en retraite d'Annette Bonnet, directrice de l'école maternelle.

En attente de l'accord pour le renouvellement du contrat PEC.

- Ecole élémentaire/restauration scolaire : proposition de modification des horaires des agents et de modification du temps de travail de Sandra Allain, agent intercommunal, dans le cadre d'un ré-aménagement de poste. Les tâches de Nathalie Boudinel, Laurence Dilhac seraient également modifiées. Le contrat PEC de Stéphanie Garraud ne serait pas renouvelé. Une demande de renouvellement de contrat aidé sera adressée au pôle emploi pour Josiane Richard en l'attente de la décision de Frédérique Boucardeau de renouveler sa demande de disponibilité au 1^{er} janvier 2024. Laurence Dilhac sera affectée à temps complet au service technique.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de créer un poste d'adjoint technique territorial à compter du 1^{er} septembre 2023.

Travaux au sein de l'école élémentaire

Le Maire rappelle la visite, par les élus du Conseil municipal, de l'école élémentaire en juin 2021, en présence de l'équipe enseignante. Plusieurs "petits travaux" avaient été évoqués, ainsi que des problématiques liées aux bâtiments : problèmes thermiques (un diagnostic est en cours dans le cadre du programme AMEC pour l'amélioration des consommations énergétiques – en lien avec le Pays du Ruffécois), étages du bâtiment principal inaccessibles aux personnes en situation de handicap, toitures à revoir...Le Maire sollicite l'avis des élus pour étudier un projet plus important de réhabilitation de l'école.

Le Maire propose de saisir l'ATD pour une étude opérationnelle de réhabilitation de l'école en partenariat avec le CAUE et le conseiller info énergie et le PETR.

Avis favorable du Conseil Municipal.

ANIMATION DU TERRITOIRE

Foire exposition : bilan & versement d'une subvention à l'APE et à l'APEL (petit-déjeuner)

Le Maire présente un bilan provisoire de la 49^e Foire exposition du Pays d'Aigre avec environ 4000 entrées. Il en profite pour remercier les membres du Conseil Municipal présents pour l'organisation de la Foire. A l'occasion de la Foire, et comme à chaque édition, la Municipalité a offert le petit déjeuner aux exposants. L'APEL de l'école Notre Dame a fourni les crêpes et l'APE des écoles publiques a fourni le café. Le Maire propose de verser à l'APEL de l'école Notre-Dame une subvention de 55 € (1€ par crêpe) et une subvention de 125 € à l'APE des écoles publiques (1€ par café).

Accord du Conseil Municipal pour le versement des deux subventions.

Convention entre l'association L'Assise et la municipalité

Comme chaque année, l'Association L'ASSISE organisera cet été des séjours de vacances pour des groupes de jeunes, dans la maison Valtaud du 07 au 26 juillet et du 7 août au 25 août. Le Maire présente aux élus la sollicitation de l'association d'occuper le terrain du futur lotissement, d'avoir une salle en cas de repli. Les installations habituelles seront mises à disposition de l'Association. La salle des fêtes de Villejésus et la cour devront être libérées pendant la période de venue des allemands à Aigre dans le cadre du jumelage du 29 juillet au 5 août.

Le Maire fait part au Conseil Municipal de la maladresse du tract rédigé et distribué par l'Association.

Cela sera notifié à l'association.

ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES

Sollicitation des agents de l'EHPAD Habrioux concernant l'éclairage public

Le Maire donne lecture de la lettre reçue des agents de l'EHPAD Habrioux. Plusieurs agents quittent leur travail à 21 heures 30 et sortent dans la rue, dans le noir, puisque l'éclairage public s'éteint à 20 heures en cette période. Ils font part d'un sentiment d'insécurité. Les agents demandent que l'éclairage public soit maintenu jusqu'à 22 heures. Le Maire propose un allumage du secteur jusqu'à 22 heures.

Il sollicite l'avis du Conseil municipal.

1 voix contre. (Patricia Ranouil)

Sollicitation des habitants du moulin de Chollet concernant le chemin du moulin

Le Maire donne lecture de la demande des propriétaires du moulin de Chollet, concernant la voie communale longeant leur maison. Ils proposent à la Municipalité d'installer une barrière basse amovible, qui laisserait le passage aux promeneurs à pied. Le Maire sollicite l'avis du Conseil municipal. Le Conseil Municipal est contre l'installation d'une barrière amovible et demande au Maire de revoir avec les propriétaires.

Projet d'ombrières sur la réserve de l'ASA Aume-Couture

Le Maire présente le permis de construire déposé par la société Ventelys, dans le cadre d'un projet d'ombrières photovoltaïques sur la réserve d'irrigation située sur la commune d'Aigre, propriété de l'ASA Aume-Couture. Le zonage « photovoltaïque » a été prévu sur ces parcelles au PLUi. Le Maire sollicite l'avis du Conseil municipal.

Avis favorable du Conseil Municipal

Décisions modificatives budgétaires – virement de crédits

Le Maire présente au Conseil Municipal, les décisions modificatives et virements de crédits à effectuer, suite aux décisions du Conseil Municipal :

•	<u>Dépenses de fonctionnement :</u>	
-	6574 – subvention APEL Notre Dame (crêpes, foire)	55.00
-	6474 – Subvention APE (écoles publiques – café, foire)	125.00
-	6574 – subvention divers	- 180.00
•	<u>Dépenses d'investissement :</u>	
-	21 – Frais de notaires acquisition Marot	1 140.00
-	204 – Fonds de concours déco de Noël 2020	3 862.00
-	2188 -évaporateur chambre froide (cantine)	2 853.00
-	21 - Bornage le renclos	2 000.00
-	2188 – armoire vaisselle (petite salle Mairie)	1 000.00
		10 855.00
•	<u>Recettes d'investissement :</u>	
-	1323 – Subvention département toitures	28 000
-	1341 – Fonds vert « la cagouille »	117 100
-	1323 – Département PDIPR	1 528
-	1641 – emprunt (en attente des subventions)	- 135 773
		10 855.00

Dans l'objectif de clore le budget de la Caisse des écoles, il y a lieu d'annuler des titres de recettes de cantine émis sur ce budget de la caisse des écoles et de les réémettre sur le budget communal. Ces écritures nécessitent le virement de crédit ci-dessous.

•	<u>Dépenses de fonctionnement :</u>	
	673 – Titres annulés sur exercice antérieur	16 700
	65888 – autres charges de gestion courante	- 16 700

Avis favorable du Conseil Municipal

Ressources humaines : Instauration du compte épargne temps (CET)

Le Comité Social territorial de centre de gestion de la Charente a émis un avis favorable à la demande de la mise en place du compte épargne temps (CET) dans la collectivité. Les agents qui n'auront pas épuisé leur droit à congés annuels ou ARTT pourront être reportés dans la limite de 5 jours ou payés lorsque 15 jours minimums auront été cumulés sur le CET.

Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte la mise en place du compte épargne temps dans la collectivité.

Location d'une salle à CASSIOPEE

Le Maire présente la demande de la coordinatrice de l'association CASSIOPEE qui sollicite la mise à disposition d'une salle pour mettre en place une formation sur la commune d'Aigre. Celle-ci vise à l'insertion d'un public étranger, notamment ukrainien. Cette formation se déroulerait sur 10 semaines, 3 jours par semaine. Le Maire fait part des échanges avec l'association, qui serait intéressée pour louer l'ancienne salle de classe à Villejésus, 10€ par jour. Accord du Conseil Municipal

Modification de l'adhésion à l'ATD : options SVE, voirie, créa-data

Le Maire rappelle que la commune adhère à différentes options de l'ATD, dont :

- SVE (saisine par voie électronique) : Cette option n'est pas utilisée. Il est proposé de la résilier.
- Voirie : Cette option n'est pas utilisée.

Il est proposé de permuter l'option « entretien voirie » et l'option « Module métier Créa Data », permettant aux utilisateurs de créer des données cartographiques leur permettant notamment la mise à jour de l'adressage, le classement des voies et l'édition tableau de classement, les zones activités, la signalétique locale, le recensement et qualification patrimoine bâti, parkings, les plans et stratégies d'entretien des espaces verts...).

Accord du Conseil Municipal.

Admissions en non-valeur de produits irrécouvrables

Le Maire présente le travail effectué avec la Trésorerie, pour proposer d'admettre en non-valeur des dettes de cantine de plusieurs familles, pour des situations sur lesquelles nous ne parvenons pas à aboutir à un recouvrement pour la somme de 589.02 €. Le Maire propose de ne pas admettre en non-valeur les dettes pour des familles ayant toujours des enfants scolarisés dans les écoles publiques.

Accord du Conseil Municipal.

Le Maire présente une seconde demande sur le budget communal pour la somme de 2 746.27 €, représentant des loyers impayés et une exécution d'office de travaux.

Accord du Conseil Municipal

QUESTIONS DIVERSES

- ✓ Le Maire informe le Conseil municipal qu'il a reçu la brigade de gendarmerie afin d'échanger sur différents sujets, incivilités et autres qui se produisent à Aigre. La gendarmerie proposera des articles à insérer dans le bulletin municipal.
- ✓ Le Maire a déposé de plainte contre un administré de la commune, pour des menaces reçues à son encontre en tant que Maire, sur les réseaux sociaux à trois reprises. Il a été incarcéré.
- ✓ Le Maire a déposé plainte contre une personne ayant falsifié un acte d'état-civil établi par la Commune historique de Villejésus.
- ✓ La commune percevra la somme de 1 337.20 € d'indemnité de l'assurance pour dégradation de mobilier urbain.
- ✓ Péril immeuble Farin (rue du milieu (rue basse), le bornage aura lieu le 5 juin prochain.
- ✓ Le propriétaire de la maison 24 rue de la croix du Perret doit entamer des travaux de mise en sécurité sur le bâtiment.
- ✓ Une mise en demeure d'effectuer des travaux de sécurisation a été adressée au propriétaire de l'ancienne maison Pourut, rue basse.
- ✓ L'ANCT prend en charge à 100 % l'étude Plan guide (outil de gestion de projets urbains) sur la commune d'Aigre.

- ✓ Le PLUI est adopté. L'exercice du droit de préemption revient à la commune.
- ✓ L'éclairage de la ZAE de Villejésus sera pris en charge par la CDC Cœur de Charente.
- ✓ La fermeture à la circulation de la rue des Orneufs est mal signalée en venant de Saint-Mexant. Demander au chef de chantier des travaux de l'EPHAD d'installer un panneau « route barrée » à Saint-Mexant.
- ✓ Le nouveau site internet de la commune est ouvert : www.aigre.fr
- ✓ Le Maire rencontrera ENEDIS la semaine prochaine et échangera avec eux au sujet des micros coupures trop fréquentes.
- ✓ Suppression des branchements cuivre – réseau de télécommunications : La commune d'Aigre est retirée du lot 2, conformément à la demande du Conseil Municipal.
- ✓ Les travaux de renforcement de la potence télécommunications rue du fouquéant ont été réalisés.
- ✓ Le devis de l'entreprise des pompes funèbres mansloises a été retenu pour la somme de 14 545.00 € TTC : pour les travaux au cimetière de Villejésus : 16 cases de colombarium + jardin souvenir + banc. Au cimetière d'Aigre, la plaque de la guerre 1870 sera restaurée.
- ✓ L'ouverture de la porte entre deux classes à l'école élémentaire sera réalisée cet été en régie par les employés communaux.
- ✓ Le contrat a été revu avec la Société PAPREC qui récupère les cartons pour les commerçants.
- ✓ Demande de Madame Lucas qui souhaite organiser des cours de yoga : Avis favorable du Conseil Municipal au tarif de 10 € la séance.
- ✓ Visite périodique de la commission de sécurité pour la Mairie et la salle des fêtes d'Aigre : avis favorable avec quelques travaux (installation d'un déclenchement d'alarme au premier étage, remplacement de blocs de sécurité).

Le Maire rappelle les évènements à venir :

- Réunion le 5 juin réunion pour la préparation de la rencontre Aigre en sports le 2 septembre.
- Salon des Maires à l'Espace Carat les 14 et 15 juin. Les membres du Conseil Municipal intéressés doivent se faire connaître.
- Concert en pays manslois à Villejésus le 11 juin
- Salon livre le 17 juin à salle des fêtes d'Aigre.
- Le spectacle de danse de fin d'année de l'Association « les petits pas » aura lieu à Rouillac, le
- Cérémonie de commémoration de l'appel du 18 juin : Dimanche à 10 heures 30. Inscription au repas des pompiers à l'occasion du congrès départemental : inscrire en plus Patricia et Sylvie.
- Rappel date du Congrès Départemental des sapeurs-pompiers organisé à Aigre le 24 juin prochain. Cérémonie à 10 heures 30 au monument aux morts.
- Spectacle musical, Cœur en scène organisé par la CDC Cœur de Charente au Parc des Charmilles, dimanche 2 juillet à 16 heures.
- Repas du 14 juillet aux Charmilles organisé par la Municipalité
- Marché de producteurs au parc des Charmilles le 22 juillet prochain.
- Ciné plein air : le film « tempête », Samedi 19 août au parc des Charmilles à 20 heures. Renaud, Dominique, Brigitte, Christophe seront présents pour cette manifestation.
- Prochaine réunion du Conseil Municipal le 12 juillet à 20 heures. Le rendez-vous sera fixé au carrefour de la prise, auparavant afin d'évoquer l'aménagement du carrefour.

Fin de la séance à 22 heures

Compte-rendu du 12 juillet 2023

Guillaume DENIS est désigné secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 2 juin 2023

Le procès-verbal est approuvé.

Modification du nombre d'adjoints

Le Maire informe les membres du Conseil Municipal que Tanguy Gaillard ne souhaite plus être Maire-Adjoint. Son activité professionnelle et ses engagements dans des structures liées à sa profession ne lui permettent plus d'assurer les délégations qui lui ont été confiées. D'un commun accord, il a ainsi demandé au Maire de lui retirer ses délégations. Le Maire propose donc de fixer le nombre d'Adjoints à quatre au lieu de cinq. Accord du Conseil municipal. Le Maire indique qu'il envisage, à la prochaine réunion du Conseil Municipal, de nommer des Conseillers Municipaux délégués.

ATTRACTIVITÉ

Validation du projet d'aménagement du multi-services « La Cagouille »

Le Maire et le Maire-Adjointe rappellent le projet d'aménagement du multi-services « La Cagouille » à Villejésus. Ils donnent le compte-rendu de la rencontre du 5 juillet avec Anne-Sophie Pinganaud, Architecte. Elle est venue présenter une proposition de plan et les éléments de chiffrage. Le Maire présente les documents au Conseil Municipal (étudiés auparavant en commission Attractivité).

Les esquisses proposées par l'architecte sont conformes à la demande des élus. La réfection de la toiture n'est pas incluse dans l'estimatif, il faudra l'ajouter ainsi que la mise aux normes de l'assainissement individuel. Une option est présentée pour les équipements de cuisine, elle sera intégrée mais les élus souhaitent que soient retenus l'équipement de base.

Le Maire rappelle que le montant estimatif des travaux est de 257 920,40€ HT. Le projet serait financé à hauteur de 80 % grâce aux subventions obtenues ou espérées. Brigitte Fouré propose de prendre contact avec la Chambre des métiers pour la recherche du repreneur. Le loyer n'est pas fixé à ce jour, le montant n'étant que l'estimatif de l'architecte.

Le Maire demande au Conseil Municipal son avis sur le projet tel que présenté : validation du Conseil Municipal (1 abstention de Nadia Caillaud).

CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT

Aménagement du secteur de l'église : Point sur l'avancement + convention avec le SDEG

Le Maire informe le Conseil Municipal de l'avancement des travaux aux abords de l'église. La pose des terrasses bois a débuté lundi 3 juillet dernier. Une réunion a eu lieu sur place jeudi 6 juillet avec Magali Lissorgues d'Allure d'extérieur, titulaire du lot 2 – aménagement paysager. Elle a pu faire le point avec Benoit Tardy sur les essences d'arbres qui seront plantées dans le cadre des travaux.

Les travaux d'effacement des réseaux débiteront le 15 septembre prochain pour une durée de 2 mois. Les reprises de branchement se feraient en décembre/janvier. La dépose des supports en janvier/février. Le reste à charge de la commune s'élève à la somme de 38 576.24 €. Le Conseil municipal doit autoriser le Maire à signer la convention avec le SDEG. Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer les conventions avec le SDEG.

Le Maire présente le devis du SDEG concernant les points lumineux du secteur de l'église à reprendre : 4 points lumineux à déposer dans la rivière, 3 lanternes à remplacer dans la rue de l'église.

Avis favorable du Conseil municipal.

Défense incendie au Redour

Le Maire rappelle au Conseil que la défense incendie est à la charge des collectivités. La SAUR et le SDIS l'ont informé qu'il était nécessaire de remplacer les bornes situées au Redour, dans le cadre des travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable. Le nombre de bornes passe de deux à trois (l'une était déjà hors service), positionnées rue de l'Airault (emplacement actuel) et rue de la Prairie (côté Fouqueure – en accord avec la Municipalité). Coût : 3600€ TTC.

Il convient également de remplacer le poteau situé Rue de la Croix du Perret, en face du futur « Lotissement Valtaud ». Coût : 2700€ TTC.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de remplacer les poteaux incendie détaillés ci-dessus. Cette dépense sera inscrite au budget d'investissement par décision modificative. Le Maire est autorisé à signer la convention avec la Mairie de Fouqueure, pour la pose du poteau incendie sur le territoire communal de Fouqueure.

AFFAIRES SCOLAIRES

Point sur les effectifs à la rentrée scolaire 2023/2024

70 enfants inscrits à l'école maternelle. 90 enfants inscrits à l'école élémentaire.

Annette Bonnet fait valoir ses droits à la retraite le 1er septembre prochain et sera remplacée par Fanny Moulin. Le renouvellement des contrats PEC de Robyn Diggle à l'école maternelle (gestion SIVOS) et de Josiane Richard au service de restauration seront sollicités auprès de pôle emploi.

Dans le cadre de la répartition des heures à la suite de la mutation de Sandra ALLAIN et au départ de Stéphanie Garot, il convient de créer un emploi à temps non complet de 8 heures hebdomadaire afin d'effectuer le service de la cantine. Il est proposé également de modifier le contrat de Virginie Jarrasse, actuellement en CDD à raison de 10 heures hebdomadaire annualisée et de le porter à 15 heures hebdomadaire annualisées.

Accord du Conseil Municipal

Divers travaux seront faits à l'école cet été par les agents communaux.l.

Restitution du premier rendez-vous avec l'ATD

Le Maire et le Maire-Adjoint en charge du Cadre de vie ont rencontré l'ATD mercredi 5 juillet en présence des enseignantes, pour faire le point sur site sur le projet de réaménagement de l'école élémentaire.

Les besoins et objectifs ont été identifiés. Plusieurs phases doivent être suggérées. Le chiffrage envisagera une rénovation, et par comparaison une construction.

La restitution de l'étude serait prévue en octobre/novembre.

ANIMATION DU TERRITOIRE

Repas champêtre du 14 juillet au Parc des Charmilles

Le traditionnel repas du 14 juillet organisé par Municipalité, la section fêtes du Comité foire et les associations locales aura lieu au Parc des Charmilles ou à la salle des fêtes en cas de repli le 14 juillet prochain à 12 heures. Une première réunion a eu lieu le 5 juin pour l'organisation du repas. Le Menu arrêté est le suivant : apéritif - melon/jambon de pays – saucisses/chips – fromage – dessert. Prix 12 €.

L'installation est prévue à partir de 9 heures par les membres du Conseil Municipal et les associations.

Proposition de manifestation organisée par l'Association « Charente des deux mondes » les 28 et 29 octobre

L'association « Charente des deux mondes » domiciliée à Aigre, représentée par le Président Fondateur, Bruno Ferreyrol, propose à la Commune d'Aigre d'organiser une reconstitution historique « 1780 - en route vers Yorkton » à Aigre en octobre prochain. L'association a présenté trois budgets prévisionnels différents en fonction de la prestation proposée. Il sollicite l'aide de la Municipalité sur plusieurs points.

Le Maire présente la proposition de répartition entre l'association et la municipalité. Avis favorable du Conseil Municipal.

ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES

Mise à jour du tarif de location de l'ancienne de classe

Conformément à ce qui a été évoqué en Conseil municipal, le Maire propose de délibérer sur le tarif d'occupation de l'ancienne salle de classe de Villejésus à raison de 10 € la séance (formation ou cours) pour toute association qui en fera la demande. Il propose d'appliquer le tarif de 10 € la séance.

Accord du Conseil (1 abstention d'Amandine Guillaume)

Mise à disposition d'une partie du jardin de l'ancienne quincaillerie Dard à l'EPHAD Habrioux

L'EPHAD Habrioux sollicite le prêt d'un carré du jardin potager de l'ancienne quincaillerie Dard pour une activité de jardinage qui serait proposée aux résidents de l'EPHAD.

Avis favorable du Conseil Municipal. Une convention de mise à disposition gracieuse du terrain sera établie entre les deux parties.

Incorporation de biens de section

Il existe sur la commune historique de Villejésus deux parcelles cadastrales (un puits situé Rue de la Potonnerie, et un ancien lavoir aux Granges) qui apparaissent au nom d'anciennes sections : Section de Villejésus et Section des Granges. Les deux sections susmentionnées n'existent plus. C'est au Conseil Municipal et au Maire de gérer les biens de sections (article L24141-2 du CGCT).

Le transfert de tout ou partie des biens, droits et obligations d'une section signifie que la commune d'Aigre devient propriétaire d'une partie ou de la totalité des biens de la section, devenant alors patrimoine communal. Ainsi, s'agissant du transfert de la totalité des biens tel qu'en l'espèce, le transfert entraîne la disparition de la section. Le Conseil municipal doit délibérer en demandant au Préfet de se prononcer sur le transfert des parcelles concernées en biens de sections.

Avis favorable du Conseil Municipal pour autoriser le Maire à faire toutes les démarches nécessaires.

Vente de la parcelle AD 53 située à Verdille

La commune est propriétaire d'une parcelle de 111m² sur la commune de Verdille, acquise lors d'une vente par adjudication de l'ancien atelier communal d'Aigre, en 1993. Ladite parcelle faisait partie du même lot. La parcelle a toujours été occupée en jardin d'agrément par Madame Liliane Brunet.

Le Maire propose de vendre cette parcelle et demande l'avis du Conseil municipal.

Après débat, le Conseil donne mandat au Maire pour faire une offre à Madame Brunet, à hauteur de 100 € avec prise en charge des frais d'actes.

Délibération pour la création des emplois saisonniers

Le Maire propose de renouveler, le recrutement d'emploi jeunes, âgés de 16 à 18 ans, pour venir en aide au service technique ou au secrétariat. Pour l'été 2023, une quinzaine de jeunes ont postulé.

Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte de recruter en emplois saisonniers les jeunes d'Aigre ou les enfants du personnel pour l'été 2023.

Décision modificative budgétaire

Proposition de délibération décision modificative et virements de crédits remise sur table et détaillée ci-dessous

•	<u>Dépenses de fonctionnement :</u>	
-	657358 – Contribution SDEG (dépose projecteurs église)	192.00
-	615232 – entretien réseaux	- 192.00
•	<u>Dépenses d'investissement :</u>	
-	204 – Fonds concours SDEG (effacement réseau secteur église)	5 977
-	204 – Fonds de concours SDEG (remplacement points lumineux église)	2 509
-	21568 -Borne incendie le redour	3 600
-	204 - Fonds concours SDGE - Alimentation électrique	13 771
	« Lotissement Valtaud »	
-	204 - Fonds concours SDEG – génie civil	15 906
	« Lotissement Valtaud »	
		77 063.00
•	<u>Recettes d'investissement :</u>	
-	1328 – Subvention région « la cagouille »	51 865
-	1323 – Subvention département « atelier communal »	19 818
-	1328 – Subvention LEADER « pôle service au public »	36 160
-	1328 – Subvention LEADER « Lavoir charmilles »	11 218
-	1321 – subvention vidéoprotection	8 000
-	1641 – emprunt (en attente des subventions)	- 49 998
		77 063.00

Accord du Conseil Municipal.

Avis sur le processus d'élaboration des zones d'accélération du déploiement des énergies renouvelables

La loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables invite les communes à définir des « zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables ainsi que de leurs ouvrages connexes ».

Le Maire rappelle qu'il existe deux zones définies dans le PLUi spécifiquement pour l'implantation de parcs photovoltaïques : le Bois de la Sablière et la réserve de l'ASA Aume Couture. Il propose de faire remonter ces deux zones dans le cadre de la concertation.

Accord du conseil Municipal.

Conventions entre GRDF et la commune nouvelle d'Aigre pour le télé-relevage du gaz

La commune historique d'Aigre avait signé avec GRDF une convention dans le cadre de l'installation d'une antenne de télé-relevage des compteurs gaz à la Mairie. Il convient d'actualiser cette convention.

Il est aussi proposé d'installer une antenne sur la Mairie de Villejésus et de signer une nouvelle convention avec GRDF.

Accord du Conseil Municipal.

Présentation des décisions prises par le Maire dans le cadre de l'article L2122-22 du CGCT

Les 4 décisions prises par le Maire dans la cadre de ses délégations concernent :

- Demande de subventions pour l'atelier communal
- Demande de subventions réhabilitation du multi-services « La cagouille »
- Demande de subventions pour l'aménagement du colombarium et le jardin des souvenirs au cimetière de Villejésus
- Décision modificative budget de la caisse des écoles

Questions diverses

- ✓ Le Maire présente le document envoyé par CALITOM sur le nouveau schéma de collecte des déchets. Les élus craignent une diminution du niveau de service.
 - ✓ Le PLUi est en vigueur, 4 recours ont été déposés dont un dossier sur la commune d'Aigre.
 - ✓ Le Maire informe avoir reçu l'avis favorable de la DRAC, concernant la demande de classement du Château de Crève-cœur au titre des monuments historiques (demande formulée par les propriétaires). Il a demandé que le périmètre d'application soit limité aux abords du parc, pour protéger le Château sans nuire aux propriétés riveraines.
 - ✓ Le Maire a adressé à CDC HABITAT, propriétaire des locaux des logements de la gendarmerie (dans le cadre d'un bail emphytéotique avec le Conseil départemental) sur l'état des bureaux et des logements. CDC HABITAT retrace dans un courrier les travaux réalisés depuis les 3 dernières années et informe le Maire que l'isolation des combles sera effectuée en 2024. Une visite sur place est proposée.
 - ✓ Charente Nature a envoyé un courrier pour signaler la situation du « Bois de la sablière ». Le Maire a répondu pour informer du projet en cours sur ce site.
 - ✓ La SAEML Territoires Charentes est devenue propriétaire de la boulangerie 6 Grande Rue. Les travaux attendus vont pouvoir y être effectués.
 - ✓ M. NÉGRET a vendu son officine, sa remplaçante Mme SHOKOTE débutera le 1er août.
 - ✓ La commune a obtenu le prix départemental des « Rubans du patrimoine » pour la restauration du lavoir au Parc des Charmilles.
 - ✓ Le riverain du Redour qui a menacé le Maire via les réseaux sociaux est sorti de prison.
 - ✓ Concernant le stationnement abusif de la voiture épave place des 7 portes, une sollicitation a été effectuée auprès de la Gendarmerie pour procéder à son enlèvement.
 - ✓ Le transfert du compteur de l'église d'Aigre au diocèse a été réalisé le 15 juin. Les consommations d'électricité du site ne seront plus à charge de la collectivité.
 - ✓ Le Maire a informé ENEDIS des micro coupures fréquentes sur la commune. ENEDIS a transmis un rapport de vérification et a constaté des dysfonctionnements auxquels il sera remédié.
 - ✓ Le Maire a signé l'acte de vente d'une parcelle à L'Orgillet à Pierre Sylvestre, ainsi que l'échange entre trois parcelles appartenant à la commune contre la parcelle à côté de l'ancien cimetière d'Aigre appartenant à Jérôme Cousot.
 - ✓ Il convient de prévoir une nouvelle campagne de piégeage des pigeons.
 - ✓ Le Maire rappelle les événements à venir cet été. En ce qui concerne notamment le Jumelage AIGRE-FAHRENKRUG, la soirée offerte par la municipalité aura lieu le 30 juillet.
 - ✓ Dominique Hyvernaud suggère l'organisation d'une représentation de « Jazz à Saint-Saturnin » en janvier à la Salle des fêtes d'Aigre. Il a pris contact avec l'association pour étudier la faisabilité.
- Avis favorable pour poursuivre les démarches.
- ✓ Le permis de construire du terrain d'accueil des gens du voyage à Bois Billon devrait être déposé en septembre par la communauté de communes. Le Maire rappelle les points de désaccord avec la communauté de communes à ce sujet.
 - ✓ Patricia Ranouil interpelle le Conseil sur l'article de la Charente libre au sujet du Jumelage de Ruffec qui attaquait l'association en insinuant que l'association était composée de seniors. Patricia indique que ces membres sont des valeurs sûres pour faire vivre des associations.
 - ✓ En ce qui concerne le Plan de développement communal, le Maire confirme la prise en charge par l'ANCT (Agence nationale de la cohésion des territoires). La feuille de route est en cours d'élaboration.
 - ✓ Un pont en mauvais état est signalé Chemin des deux Guas.
 - ✓ Il convient de prévoir l'enlèvement de la souche d'arbre place de l'église de Villejésus.
 - ✓ Date à retenir : ciné de plein air au parc des Charmilles le 19 août à 22 heures.

Compte-rendu du 5 octobre 2023

Brigitte FOURÉ est nommée secrétaire de séance

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 12 juillet 2023

Il sera ajouté au procès-verbal du 12 juillet, le point sur le retrait de délégations à sa demande de Tanguy Gaillard, en tant que Maire-Adjoint.

Projet de terrains familiaux pour les gens du voyage à « Bois Billon » et mise à disposition des parcelles : intervention des représentants de la CDC Cœur de Charente.

A la suite des échanges, en Conseil municipal et en Conseil communautaire, le Maire a convié Christian Croizard, Président de la communauté de communes Cœur de Charente, Monsieur Philippe Boireau, Vice-Président en charge des Affaires sociales et Sophie Mévellec, Directrice générale des services.

En introduction, le Maire rappelle que la communauté de communes, compétente en matière d'accueil des gens du voyage, porte le projet d'aménagement de terrains familiaux à Bois Billon. Il présente la demande de la communauté de communes, afin d'approuver le procès-verbal de mise à disposition des terrains appartenant à la commune d'Aigre et où se situent aujourd'hui les groupes familiaux. Le coût de l'opération est estimé aujourd'hui à 648 715 € HT (37% d'augmentation en raison de l'inflation) pour deux groupes soit sept familles. Les élus municipaux regrettent le dimensionnement et le coût du projet pour le contribuable.

Le Président informe les membres du Conseil que la Communauté de Communes a décidé d'adhérer au Syndicat Mixte d'Accueil des gens du voyage, pour qu'ils gèrent l'aire d'accueil.

Une réunion aura lieu en novembre à la Sous-préfecture en novembre afin d'étudier l'accueil du 3^e groupe familial. Des pistes sont évoquées sur les communautés de communes Cœur de Charente et du Rouillacais. Le Maire souligne le manque d'accompagnement des communes dans ce domaine. Patricia Ranouil rappelle que l'Association « Le chemin du Hérisson » est présente pour accompagner socialement les familles et non les communes.

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de mise à disposition présenté (2 voix contre : Marie Jarry et Guillaume Denis et 3 abstentions : Patricia Ranouil, Raphaël Boucardeau, Pierre Guyot) s'agissant d'une obligation fixée par la loi. Les élus demandent que soit étudiée la situation du chemin de desserte et proposent le versement d'un fonds de concours de 50 % du coût du chemin. Monsieur Croizard présentera la demande en Conseil Communautaire.

Présentation des délégations accordées aux élus

Le Maire rappelle l'article L.2122-18 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) qui dispose que « Le maire est seul chargé de l'administration, mais il peut, sous sa surveillance et sa responsabilité, déléguer par arrêté une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints et à des membres du conseil municipal ».

Il a demandé à Raphaël Boucardeau d'assurer le suivi du matériel technique, en lien avec le Maire-Adjoint en charge du Cadre de vie, et de l'agriculture et des relations avec le monde agricole.

Le Maire a également souhaité nommer trois conseillers délégués, pour l'accompagner dans le suivi de la commission Animation du territoire :

Guillaume Denis : Sécurité civile, incendie et secours ; suivi des établissements recevant du public (ERP).

Marie Jarry : Tourisme, loisirs et vie associative.

Dominique Hyvernaud-Pineau : Projets liés à la revitalisation du territoire, notamment dans le cadre du programme « Petites villes de demain », et suivi des manifestations locales.

ATTRACTIVITÉ

Restitution de la mission de faisabilité menée avec Logélia pour l'ancienne école maternelle et les locaux de l'ancienne communauté de communes

Le Maire rappelle la décision du Conseil Municipal de co-financer avec Logélia l'étude de faisabilité des locaux de l'ancienne école maternelle. L'étude a été réalisée par Maryline Jourdanas et permettrait l'aménagement de 6 logements. Le terrain à l'arrière et donnant sur la rue des Orgougnés pourrait être aménagé en lots constructibles. Le montage financier du projet est en cours.

Le Conseil Municipal souhaiterait prioriser ce dossier avec Logélia

Devenir du siège de l'ancienne communauté de communes

Logélia avait également confiée une étude de faisabilité sur ce bâtiment à Maryline Jourdanas. 4 logements pourraient être créés. Ce projet est jugé moins prioritaire, même si le site est intéressant, mais à ce jour il n'est pas propriété de la commune et il est occupé par des associations.

La communauté de communes souhaite vendre ce bâtiment. L'estimation de l'immeuble faite par les domaines s'élève à 240 000 €. La commune avait fait une première proposition à 120 000 €, refusée par la Communauté de Communes.

Le Maire propose au Conseil Municipal d'acquérir l'immeuble, lieu stratégique du bourg. Après échanges, les élus proposent de faire une offre au prix de 150 000 € (2 voix contre : Patricia Ranouil et Amandine Guillaume). Un cheminement pourrait être étudié de façon à sécuriser la sortie de l'école Notre-Dame

Renouvellement du bail avec « La Poste Immo

Le Maire rappelle au Conseil Municipal le bail signé avec La Poste Immo pour les locaux de la poste. Le bail est arrivé à expiration et est en cours de révision. Les modifications prendront en compte la suppression de la Maison de services au public dans les locaux, l'ascenseur sera intégré, les surfaces occupées seront réajustées, la répartition de la charge des fluides entre la locataire du logement et les bureaux sera revue.

Des travaux sont envisagés (remplacement des huisseries et changement du mode de chauffage), à la suite le loyer pourrait être révisé. Le loyer actuel est de 376 € par mois.

Proposition de balade historique et ludique « Au fil de nos histoires »

Le Maire propose au Conseil Municipal de s'inscrire dans la démarche « au fil de nos histoires », qui consisterait à créer sur le territoire communal un parcours historique et ludique accessibles à tous. Deux parcours seraient créés (Aigre et Villejésus).

Le coût de la prestation s'élève à la somme de 400 € annuel pour un engagement sur 5 ans.

Accord du Conseil Municipal.

CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT

Point sur les travaux en cours :

- Rénovation énergétique de l'hôtel de ville : reprise des travaux en régie puis fin d'intervention des entreprises (Sylvestre pour l'électricité, Pilon pour l'horloge).
- Ecole : peinture de la classe des CM2 aux vacances de la Toussaint.
- Démolitions : La démolition de la grange à Saint-Mexant a été réalisée par Nicolas Isère. Celle de Saint-Aubin est en cours. Il faudra voir la reprise du carrefour de Saint-Aubin au FDAC 2024

Achat d'un tracteur pour le service technique :

Raphaël Boucardeau présente la consultation auprès de trois fournisseurs pour le remplacement d'un tracteur du service technique qui serait adapté au broyeur d'accotement. Il propose de retenir l'offre de la société CHEVALERIAS pour un montant de 28 680 €. Accord du Conseil Municipal. La dépense sera inscrite au budget par décision modificative. En 2024, il faudra poursuivre les investissements car plusieurs engins sont anciens et peu adaptés.

Convention de prestation pour l'entretien de la ZAE de Villejésus :

Il convient de renouveler la convention d'entretien de la ZAE de Villejésus par le service technique de la commune, car la convention avait été signée entre la Commune historique de Villejésus et l'ancienne communauté de communes du Pays d'Aigre. La commune est dédommée en fonction du nombre d'heures d'intervention. Accord du Conseil municipal.

AFFAIRES SCOLAIRES

Point sur la rentrée 2023/2024

Présentation des effectifs :

Ecole maternelle : 68 enfants. De nombreuses d'inscriptions en classe de TPS seront refusées pour l'année en cours.

Ecole élémentaire : 91 élèves.

Le contrat PEC de Josiane Richard a été renouvelé pour une durée de six mois. Frédérique Boucardeau a fait une demande de renouvellement de disponibilité de 1 an à compter du 1^{er} janvier prochain.

Régimes alimentaires – tarif pour les enfants accueillis à la cantine sans service de repas

Le Maire et la Maire-Adjointe informent le Conseil Municipal que des enfants disposent de régimes alimentaires spécifiques. Certains de ces enfants déjeunent à la cantine, mais amènent leur repas. La commission affaires scolaires propose de fixer un tarif de participation aux frais de fonctionnement du service à 0,50€ par jour.

Accord du Conseil Municipal.

Subvention pour un voyage scolaire – ULIS de Mansle

Deux enfants domiciliés à Aigre sont scolarisés en classe ULIS à Mansle. L'école organise une classe de découverte dans un centre d'activités pédagogiques sur le thème « vivre ensemble » du 11 octobre au 13 octobre prochain. L'école sollicite une subvention aux communes concernées.

Le Conseil Municipal accepte de verser la somme de 50 € par enfant.

ANIMATION DU TERRITOIRE

Travaux au stade de foot et dans la salle de danse

- Stade de football : Suite à la réunion du bureau de l'Association et aux échanges avec la Municipalité, un devis de mise aux normes de l'installation électrique des vestiaires et le remplacement des spots d'éclairage du stade, pour l'entraînement et en cas d'intervention du SMUR, a été demandé (INEO : 4477€). Les spots seront remplacés par les employés communaux lorsque la nacelle sera louée. Une demande de devis a également été effectuée pour éclairer l'espace derrière le terrain d'honneur (SDEG 16 : 1900€).
- Les travaux de la salle de danse se feront aux vacances de la Toussaint : remplacement du revêtement au sol, rehaussement du mur entre la salle de danse et le hall d'entrée jusqu'en haut du plafond (moins de perte de chaleur). Le système de chauffage de la salle sera à revoir.

Accord du Conseil municipal.

Labellisation « Terres de jeux 2024 »

La labellisation nationale terre de jeu 2024 engage la collectivité à faire vivre à tous les émotions du sport et des jeux, à mettre plus de sport dans le quotidien, et à animer et faire grandir la communauté Paris 2024 sur la commune. Cette labellisation pourrait permettre d'obtenir des subventions pour équipements sportifs.

Le Conseil Municipal accepte de déposer sa candidature.

Demande de subvention exceptionnelle du Handball Pays d'Aigre

Le Maire présente au Conseil Municipal la demande de subvention exceptionnelle du club de hand-ball. Le classement de l'équipe senior hommes en coupe de France a engendré des frais supplémentaires pour le Club. Le minibus de la Communauté de communes n'était pas toujours disponible pour les déplacements. Accord du Conseil Municipal.

Animation « Jazz ».

Dominique Hyvernaud présente au Conseil Municipal le projet de concert jazz qui aura lieu à la salle des fêtes d'Aigre, le 26 janvier prochain à 20 heures 30. Coût 1 280 € TTC + 5 repas et bouteilles d'eau à fournir. Le prix de l'entrée sera de 10 € et 5 € (moins de 15 ans). La buvette sera tenue par la section fêtes du Comité foires et la municipalité.

Accord du Conseil municipal.

AFFAIRES SOCIALES

Octobre rose :

Rappel des manifestations organisées à Aigre dans le cadre d'octobre rose » :

- Le 14 octobre place de l'hôtel de ville. Flash mob organisé par l'Association les petits pas d'Aigre.
- Le 21 octobre Rando organisée par le club vermeil à Villejésus
- Le 28 octobre : » balles rose » organisé par le club de tennis

Tous les dimanches d'octobre la boulangerie Fontaine organisera un lâcher de ballons : pâtisseries à gagner. Les bénéficiaires seront versés à l'Association « Fleur d'Isa »

La pose de filtres rose sur l'éclairage public est financée en totalité par le SDEG

Organisation du repas des aînés

Les traiteurs « le relais des îles » à Vouharte et Stéphane Dumont à Maine de Boixe ont été consultés pour le repas. Animation à voir.

Téléthon 2023

A l'occasion du téléthon 2023 qui se déroulera les 8 et 9 décembre, les associations locales ont été consultées : Animation organisée à la bibliothèque intercommunale. Le 3 décembre, jour du marché de Noël, un rallye automobile sera organisé par team rebellion. La Société de chasse organisera un repas au profit du Téléthon.

ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES

Incorporation de biens vacants et sans maître

Le Maire rappelle au conseil Municipal le lien avec la SAFER afin d'incorporer les biens vacants et sans maîtres situés sur le territoire..

- Catégorie 1 : 18 parcelles ne nécessitent pas d'attendre l'écoulement de 6 mois et peuvent être incorporées par arrêté immédiat, car issues d'une succession ouverte depuis plus de 30 ans
 - Catégorie 2 : 165 parcelles apparaissent au cadastre sur un compte de propriétaire inconnu ou non identifié et n'ayant aucune formalité publiée au Service de la Publicité
- Le Conseil Municipal à l'unanimité accepté d'incorporer au domaine communal, les biens vacants et sans maitre listés en catégorie 1. La procédure se poursuit pour les biens de la catégorie 2.

Installation de la vidéoprotection

Le Maire présente les devis des sociétés ATS et OPTI. Le Maire propose de retenir l'offre de la Société ATS pour la somme de 19 800€ TTC. La commune a obtenu une subvention du département de 30 % du projet. Le coût de la maintenance annuelle de l'équipement s'élève à la somme de 1 139 € HT. Adopté (1 vote contre).

Ressources humaines : organisation du service technique

Le Maire présente au Conseil Municipal la demande de passage à temps partiel de Benoit Tardy à raison de 28 heures. Il rappelle la composition du service 8 agents : 5 affectés aux espaces verts et 3 affectés aux bâtiments-voirie. Le Maire propose d'accepter la demande de Benoit Tardy. Le Maire et le Maire-Adjoint en charge du Cadre de vie proposent de recruter un responsable du service technique. Il encadrera les agents et assurera le lien avec ceux qui vont prochainement partir à la retraite. Accord du Conseil Municipal (2 abstentions : Patricia Ranouil et Christophe Tyré).

PV de mise à disposition des locaux sis 3 rue Froide au profit de la CD Cœur de Charente pour la bibliothèque intercommunale

Le Maire rappelle au Conseil Municipal les locaux mis à disposition de la Communauté de communes pour l'installation de la bibliothèque. Il y a lieu d'établir un procès-verbal de mise à disposition de la surface définie entre les deux parties et de passer les écritures comptables de mise à disposition. Accord du Conseil Municipal.

Acquisitions/ventes/échanges :

- Le Maire rappelle au Conseil Municipal la demande de Monsieur et Madame Vincenti du redour pour l'acquisition d'une partie du Chemin de Chollet (voie communale). Le Conseil municipal accepterait de vendre la parcelle après enquête publique au prix de 10€/m² + frais de bornage à charge de l'acheteur. 1 abstention : Christophe Tiphonnet.
- La parcelle AL 89 située au renclos est en indivision avec Philippe Baudalet. Elle est affectée à la voirie. Accord du Conseil municipal pour régulariser la situation avec un achat à l'euro symbolique.
- Le Maire présente la situation de la parcelle AH 756, parcelle privée située dans Le Bourg et affectée à la voirie communale : la commune l'entretien et elle dessert plusieurs parcelles privées. Une des propriétaires est décédée depuis plus de trente ans, deux autres propriétaires ont été identifiés. Le Conseil donne pouvoir au Maire afin de régulariser cette situation.
- Le Maire présente la proposition d'échange de parcelles à Saint-Mexant avec Monsieur Moraud Aimé. Cela permettrait de désenclaver les parcelles propriétés de la commune. Accord du Conseil municipal
- Le Maire présente la demande d'échange de Jean-Christophe Bris, d'un chemin d'accès à des parcelles agricoles située « les cessacs » avec un chemin situé « les prés faures ». L'échange n'est pas possible, des parcelles de terre privées sont desservies par ce chemin. Le Conseil maintient le souhait de régularisation du chemin d'accès aux pelles à « sardet »..

- Il est proposé de régulariser la cession d'une partie de la parcelle AL 134 qui a fait l'objet d'un bornage en 1994 (payé par Monsieur Moinard, décédé) et qui n'a été suivie d'un acte de cession. Accord du Conseil Municipal pour céder par acte administratif, la parcelle AL 142 (0a90ca) et la parcelle AL 125 à l'euro symbolique à Madame Claudine Moinard (Renaud Combaud et Pierre Guyot ne prennent pas part au vote).
- Le Maire rappelle que la commune d'Aigre est propriétaire d'une parcelle de terre sur la commune de Verdille. Madame Brunet, qui occupe ladite parcelle, fait une offre d'achat à 50€. Les frais de notaire seront à sa charge. Accord du Conseil municipal.

Point sur la procédure concernant le chemin rural de Crève Cœur à Mons

Le Conseil municipal souhaite saisir le Tribunal pour faire rouvrir le chemin.

Point sur l'éclairage public. Eclairage public

Le Maire propose que l'éclairage public s'éteigne à 22 heures au lieu de 20 heures. Accord du Conseil Municipal.

Avis sur le projet éolien à Marcillac-Lanville.

Dans le cadre de l'enquête publique du projet éolien de Marcillac-Lanville porté par Abowind, la commune est invitée à donner son avis sur le projet dans le cadre d'une délibération (commune faisant partie du rayon des 6km).

Le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur le projet éolien de Marcillac (1 pour : Raphaël Boucardeau et 4 absentions : Sylvie Bris, Evelyne Bertrand, Amandine Guillaume et Christophe Tiphonnet). Le Conseil émet donc un avis défavorable.

Intervention de la fauconnerie Puzin

Dans la cadre de lutte contre les nuisances des pigeons, le Maire présente le devis de la fauconnerie Puzin pour une deuxième intervention (la précédente avait été réalisée en 2021). Le montant de la prestation s'élève à 6 140 € TTC. En raison du coût de l'intervention, il est proposé d'attendre les travaux de la maison Badhenhort qui pourraient atténuer le problème.

Décision budgétaire modificative proposée

En raison de certains ajustements sur les opérations d'investissement, il convient d'ajuster l'enveloppe dédiée à certains programmes. Le document est remis aux élus.

Accord du Conseil municipal.

Demande d'admission en non-valeur de produits irrécouvrables

Le Maire présente au Conseil Municipal la demande du Trésorier de la collectivité pour admettre en non-valeur les loyers dus par Monsieur DUGAD pour la somme totale de 321.96 €.

Accord du Conseil Municipal.

QUESTIONS DIVERSES

✓ Le marché de travaux du lotissement Valtaud a été déposé sur la plateforme de marchés publics. Réception des offres fixée le 30 octobre à 12 heures.

✓ La consultation a été lancée pour le recrutement d'un architecte pour l'étude de programmation relative au projet d'aménagement de l'ancienne quincaillerie DARD. Réception des offres fixée le 30 octobre prochain.

- ✓ La consultation a été lancée pour le recrutement d'un architecte pour l'étude de programmation relative au projet d'aménagement de l'ancienne quincaillerie DARD. Réception des offres fixée le 30 octobre prochain.
 - ✓ La communauté de communes a lancé la procédure de l'inventaire des zones d'activités afin d'identifier les potentiels de revalorisation du territoire.
 - ✓ Le Maire indique qu'un arrêté de la DRAC a été pris afin d'inscrire au titre des Monuments historiques le Château de Crève-Cœur. Il avait demandé de fixer le périmètre aux limites du château. Le Conseil municipal propose d'attaquer l'arrêté fixant le périmètre de protection du château de crève-cœur à 500 mètres : cela peut être trop restrictif en matière d'urbanisme.
 - ✓ Le Maire informe le Conseil Municipal du courrier qu'il a adressé au Président de la communauté de communes Cœur de Charente pour augmenter la capacité d'accueil de la maison de la petite enfance. Il informe du nombre croissant de demandes de scolarisation en classe TPS (dès 2 ans).
 - ✓ Le PLUI est attaqué par les propriétaires du Château, qui estiment que la protection du château n'a pas été suffisamment prise en compte dans le PLUI.
 - ✓ Une demande de recours gracieux a été faite par le Maire à la Préfète, à la suite du refus de dérogation sur l'agenda d'accessibilité concernant les WC publics de Villejésus. La demande de recours a été acceptée.
 - ✓ Le Maire fait part du contentieux avec Madame Cardon qui est tombée devant sa propriété rue de l'hôpital et qui met en cause la commune ainsi que l'EHPAD.
 - ✓ Le mur de l'école élémentaire a été endommagé par un poids lourd. Un constat a été effectué par le Maire, une expertise est diligentée par l'assurance.
 - ✓ Dans le cadre du péril sur le bâtiment rue des Orneufs, les travaux de sécurisation ont débuté. D'autres procédures de péril en cours sur immeuble Badenhorst (9 rue des Ponts) et King (Impasse du Balet à Villejésus).
 - ✓ Un nouveau dépôt sauvage a été constaté au Bois de Bordeaux. Le Maire a écrit au propriétaire afin de l'inviter à clôturer l'accès au terrain.
 - ✓ Le Maire fait part des actions en cours rue du Pensionnat Laroque, afin de faire cesser les tapages nocturnes.
 - ✓ Madame Baudry est la nouvelle lieutenant de la Brigade de la communauté de brigade d'Aigre-Mansle-Montignac.
 - ✓ Le Maire fait part de l'installation d'un food truck « délices de tonton » le dimanche soir place de l'hôtel de ville à Aigre.
 - ✓ Le SDEG participe au concours « Villes et villages étoilés » qui labellise les communes pour leurs efforts pour une meilleure qualité de la nuit et la réduction de la pollution lumineuse. La commune participera au concours 2024.
 - ✓ Par manque de bénévoles, les membres ont été décidé de la dissolution de l'Association « les p'tites goules ». Le solde du compte sera utilisé pour l'achat de livres.
 - ✓ Le Maire informe de la dissolution du Comité des fêtes d'Aigre et de la Sté d'aviculture, dont l'activité est assurée par le Comité Foire. Le Maire a été nommé liquidateur des associations. Le matériel (cage + remorque) et l'actif des comptes seront versés au Comité.
 - ✓ Le SDEG annonce une baisse du tarif de gaz de gaz de 63%.
 - ✓ Le Maire a écrit au Ministre chargé des comptes publics, pour que les avis de taxe foncière apportent une précision sur la situation des communes nouvelles (lissage des taux).
 - ✓ Le 105^e congrès des Maires aura lieu du 21 au 23 novembre prochain. Le Maire sollicite les élus qui souhaitent y participer.
- Renaud Combaud, également Vice-président du SMABACAB en charge de la communication, présente la plaquette nouvellement éditée par le SMABACAB « promenades au fil de l'Aume », afin de mettre en valeur le sentier de l'Aume qui traverse notamment la commune. Les dépliants sont disponibles en Mairie. La séance est levée à 23 heures

Compte-rendu du 3 novembre 2023

Brigitte Fouré est nommée secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 5 octobre 2023

Approbation du procès-verbal. Il sera ajouté au procès-verbal du 5 octobre 2023 les noms des personnes s'étant abstenues et opposées sur les différents points soumis à délibération.

ATTRACTIVITÉ

Point sur le projet porté par la SAEML Territoires Charente – boulangerie (6 Grande rue)

Le Maire et la Maire-Adjointe rappellent aux membres du Conseil municipal les échanges avec la SAEML Territoires Charente, société publique qui assure du portage foncier pour les entreprises. Grâce aux échanges avec la municipalité, la SAEML a racheté les locaux de la boulangerie au 6 Grande Rue. Les précédents propriétaires des murs étaient défaillants (pas de travaux d'entretien, loyer très élevé...) et ne disposaient pas des moyens financiers pour gérer leur bien.

La SAEML a déjà mis en œuvre des mesures pour des travaux urgents (électricité, couverture), d'autres sont en attente à cause de la météo défavorable notamment pour l'étanchéité. La SAEML projette de réaliser d'autres travaux de plus grande importance. Ils ont présenté une première proposition qui sera retravaillée avec la chambre des métiers.

Le Maire indique que les occupants lui ont fait part de leur intention d'envisager de déménager pour raisons personnelles. Ils les a invité à rester sur la commune, et à prendre en considération les travaux envisagés par le nouveau propriétaire.

CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT

Aménagement de l'espace public à Saint-Aubin et effacement des réseaux

Le Maire rappelle les travaux effectués à Saint-Aubin comme évoqué lors du dernier Conseil municipal. La grange, anciennement propriété des consorts Martin, est démolie, il convient de déterminer l'aménagement à effectuer. Un espace vert avec quelques places de stationnement est envisagé. Le pluvial et la voirie sont à reprendre.

Un effacement des réseaux pourrait être sollicité auprès du Conseil départemental et du SDEG 16. A ce titre, un rendez-vous avec le SDEG est programmé afin d'en étudier la faisabilité.

Accord de principe du conseil municipal.

AFFAIRES SCOLAIRES

Projet de mutualisation de la restauration scolaire

Le Maire rappelle la sollicitation effectuée auprès du Conseil départemental et du collège, en juin 2022, afin que la restauration scolaire du collège puisse assurer la confection de repas de manière occasionnelle pour les écoles de la commune en l'absence du chef de cuisine. Une expérimentation dans le cadre d'une absence programmée du chef de cuisine (formation d'intégration) des écoles avait eu lieu, avec succès.

Le Maire et la Maire-Adjointe en charge des Affaires scolaires informe le conseil municipal du souhait de mutation du chef de cuisine. Ils proposent que le collège prenne la suite pour la confection des repas des écoles. Le Conseil Départemental de la Charente est en train d'étudier la faisabilité de ce projet. Une convention pourra être mise en place entre la commune d'Aigre et le conseil départemental. Il faudra tenir compte des investissements à réaliser, puis des modalités de fonctionnement. Le Maire précise que les recettes seront toujours gérées par la commune. Ce changement pourrait être mis en place à compter de 2025.

Accord du conseil municipal.

Organisation de l'évènement de Noël des enfants de la commune

Le Maire rappelle que la municipalité organise chaque année un évènement à Noël pour les enfants. Il a été retenu l'organisation d'une séance de cinéma avec un goûter, le 16 décembre après-midi. Le film reste à confirmer mais il devrait s'agir de la Pat'Patrouille. Des flyers seront à distribuer aux enfants domiciliés sur la commune.

Caisse des écoles : Admission en non-valeur de produits irrécouvrables

Le Maire rappelle que la commune a acté la clôture du budget annexe Caisse des écoles, et le suivi en comptabilité analytique des dépenses et recettes liées à la restauration scolaire.

Plusieurs dettes anciennes demeurent sur le budget annexe. D'un commun accord entre le Maire et le Trésorier, il est proposé leur admission en non-valeur. 5 familles sont concernées pour la somme totale de 1 129.31€.

Accord du conseil municipal (1 abstention - Evelyne Bertrand).

ACTION SOCIALE ET PRÉVENTION ROUTIERE

Organisation du repas des aînés

Le Maire fait part du travail mené par Brigitte Fouré, Sylvie Bris et Emilie Roux pour le repas des aînés, qui aura lieu le 19 novembre. Le traiteur retenu est Stéphane Dumont. L'animation sera assurée par Valérie Bella.

Plusieurs demandes ont été faites pour savoir qui pouvait être accompagnant, le Maire demande au conseil municipal de préciser qui peut l'être. Il est décidé que les conjoints de moins de 65 ans, ceux domiciliés sur une autre commune et un aidant familial peut être accompagnant en payant son repas au prix de 35€. Le Conseil Municipal doit autoriser le Maire à encaisser cette recette sur le budget communal.

Accord du conseil municipal.

Convention relative à la mise en œuvre du premier accueil social inconditionnel de proximité dans le Ruffécois

La municipalité d'Aigre (notamment au regard de la présence d'un CCAS et de l'Espace France Services) est conviée à participer aux échanges organisés par le Conseil départemental dans le cadre de la mise en œuvre du premier accueil social inconditionnel de proximité dans le Ruffécois. La convention de partenariat visant à faciliter la mise en œuvre du réseau des professionnels de l'accueil est une convention symbolique d'engagement pour faciliter notamment la présence des agents d'accueil des structures lors des rencontres qui leurs sont dédiées, prévues 3 fois par an et animées par le Département.

Il est proposé d'autoriser le Maire à signer la Convention précisant les modalités de mises en œuvre de la démarche partenariale de Premier accueil social inconditionnel de proximité pour une durée d'un an qui pourra être renouvelée par tacite reconduction.

Accord du conseil municipal.

Etude de programmation pour l'élaboration d'un schéma directeur de circulations douces

Le Maire rappelle les échanges en Conseil municipal, afin de lancer la réalisation d'un Schéma directeur de circulations douces (piéton, vélo...) à travers une étude de programmation.

La mission se décomposerait en deux phases :

- Phase 1 : réalisation d'un diagnostic
- Phase 2 : proposition de deux scénarios d'aménagement (1 de « base » et 1 « ambitieux »).

Le Schéma Directeur de Circulations Douces porterait sur l'ensemble du territoire de la commune pour prendre en compte les besoins des habitants, employés et touristes, et pour assurer une cohérence de la programmation d'aménagement urbain et rural (logements, transports, commerces, équipements publics, entreprises) avec l'existant.

Un cahier des charges a été effectué avec l'ATD16. Des modifications y seront apportées notamment suite à l'approbation du PLUI sur le territoire Cœur de Charente qui remplace le PLU.

L'objectif serait de proposer une alternative de circulation douce aux habitants, sur les voies principales, en connectant les deux communes historiques, en matérialisant les voies cyclables/piétonnes mais également en élargissant des trottoirs.

Le Maire propose de lancer la consultation. Il rappelle qu'une subvention a été obtenue du Conseil départemental au titre des amendes de police, à hauteur de 50%.

Le Maire précise que ce projet a été amorcé suite aux sollicitations des habitants, notamment ceux qui sont dans les lotissements ou proche des écoles où la circulation piétonne peut y être dangereuse.

Accord du conseil municipal (1 abstention – Hugues Clément).

ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES

Versement d'archives aux archives départementales et reprise d'archives déposées

Le Maire rappelle la réorganisation en cours, des lieux de conservation des archives à Aigre et à Villejésus. Les archives de Villejésus ont été descendues dans la salle prévue à cet effet au secrétariat et celles d'Aigre ont été triées afin de pouvoir être amenées au deuxième étage qui sera aménagé.

Il indique que des archives communales ont déjà été versées aux archives départementales, et sont conservées à Angoulême. D'autres archives pourraient être prochainement versées, à la demande du service départemental des archives.

Le Maire propose de solliciter la reprise de certaines archives déposées après qu'elles soient numérisées, par commodité afin de pouvoir plus facilement les consulter (registre des délibérations, registre des arrêtés, etc). Le service départemental des archives a donné un accord de principe.

Accord du conseil municipal.

Procédure de déclassement de voies communales et chemins ruraux

Le Maire rappelle les décisions prises par le Conseil municipal, concernant la vente de certaines voies communales et chemins ruraux.

Une enquête publique préalable est nécessaire, afin de procéder au déclassement des voies communales concernées et à l'aliénation des chemins ruraux concernés. Pour pouvoir lancer cette enquête publique il convient de désigner un commissaire enquêteur. Madame Yveline Boulot a été nommée.

Les parcelles concernées sont les suivantes :

Voie communale 28u - Saint-Mexant (Echange avec Aimé Moraud)

Voie communale 23u - Rue basse - Villejésus (Vente à Jean Perochon)

Voie communale 209 - Moulin de Chollet - Villejésus (Vente à M et Mme Vincenti)

Chemin latéral - Prairie du Redour (Vente à Jérôme Marot-Lassauzaie)

Chemin rural n°2 - Echange avec GFA de la route du pré Fradin pour rétablir un ancien chemin rural.

Il convient d'autoriser le Maire à lancer l'enquête publique, et à effectuer toutes démarches utiles à ce sujet.

Accord du conseil municipal.

Mise à jour du tableau des effectifs

Le Maire rappelle la réorganisation effective depuis le début d'année scolaire au sein du service « école et entretien des locaux », un nouveau poste a été créé suite au changement de temps de travail de Sandra ALLAIN qui est passé de 13h30 à 35h. Il convient de mettre à jour le tableau des effectifs en supprimant l'ancien poste à 13h30. Cette demande a été validée par le centre de gestion lors du comité social territorial du 5 septembre.

Accord du conseil municipal.

Noël : organisation d'un moment convivial avec les agents et attribution de chèques cadeaux au personnel communal

Comme chaque année, le Maire propose l'organisation d'un moment convivial avec les agents et les membres du Conseil municipal, pour la fin d'année. Le Maire propose de maintenir les cadeaux de l'an passé en offrant 3 chèques de 15€ de l'association des commerçants d'Aigre à chaque agent. La remise de ces chèques aura lieu le 22 décembre à 18h30.

Accord du conseil municipal.

Présentation des décisions prises par le Maire dans le cadre de l'article L2122-22 du CGCT

Présentation des décisions prises par le Maire dans le cadre de l'article L2122-22 du CGCT

Le Maire expose les différentes décisions prises depuis la dernière réunion de conseil municipal.

- Décision modificative pour l'aménagement de pôle de service au public.
- Demande de subvention pour le projet de réhabilitation et mise aux normes des bâtiments communaux.
- Affectation des propriétés communales. L'ancienne école maternelle n'est plus classée en établissement recevant du public.
- Vente de concessions dans les cimetières communaux depuis le 1^{er} janvier 2023.
- Les dépôts des demandes d'autorisations d'urbanismes par la commune depuis le 1^{er} janvier 2023.
- Saisie d'un avocat pour contester l'arrêté de classement du château de crève-cœur au titre des monuments historiques.
- Saisie d'un avocat représentant la commune d'Aigre pour l'affaire opposant la communauté de communes Cœur de Charente à Mesdames Réveillaud pour leur recours contre le PLUI.

Questions diverses

- ✓ Le Maire informe que les dotations pour l'Espace France Services vont augmenter. Initialement la dotation était de 40 000€, elle sera de 45 000€ en 2024 et 50 000€ en 2025.
- ✓ La compétence de la police de la publicité va être transférée aux communes au 1^{er} janvier 2024.
- ✓ Le Maire informe que la société Abowind a déposé un recours gracieux suite à l'adoption du PLUI qui ne permettrait pas assez l'implantation d'éoliennes sur le territoire Cœur de Charente.
- ✓ Suite au départ de Gladys Brielle en septembre, un nouveau recrutement a eu lieu pour le poste de chef de projet petites villes de demain à la communauté de communes. Pia Barale a été recrutée. Pour rappel, elle sera présente une journée par semaine sur la commune d'Aigre.
- ✓ Le balisage pour l'itinéraire de randonnée Frankton sera fait prochainement par le comité de randonnée pédestre. Sur notre commune, cette randonnée traversera la Broussette et l'Ouche.

- ✓ Lors du précédent conseil municipal d'octobre, une délibération a été prise pour une participation au voyage scolaire de l'école ULIS de Mansle pour 2 enfants. Depuis, l'école nous a informé qu'un troisième enfant de la commune y avait participé. Le Maire demande au conseil d'autoriser à verser cette subvention pour 3 enfants au lieu des 2 initialement prévus. Accord du conseil municipal.
- ✓ La commune a été sollicité par l'Etat pour recenser les écoles ayant un besoin de rénovation énergétique. Considérant les échanges lors des précédents conseils municipaux, le Maire informe avoir candidaté pour l'école élémentaire Marc Mouclier, il en a fait part aux membres de la commission Affaires Scolaires. Une proposition d'étude sera faite par l'ATD16 en novembre.
- ✓ Calitom nous a informé que les foyers seront dotés gratuitement de bacs noir et jaune en 2025. Il est toujours possible d'acheter un bac jusqu'à cette date mais les usagers sont informés qu'ils seront gratuits en 2025. Le Maire rappelle que plusieurs lotissements de la commune ont déjà été dotés de bacs gratuitement.
- ✓ Le tracteur qui a été commandé a été livré. Un tri est en train d'être effectué par Raphaël Boucardeau dans le matériel disponible au service technique, notamment pour le matériel que la commune possède en double ou qui est inutilisé. Une épareuse, un gyrobroyeur, un broyeur, une remorque et un lame neige seraient à vendre. Accord du conseil municipal.
- ✓ Le Maire informe que des jeux sont temporairement fermés suite aux visites de contrôle (jeux des Charmilles et jeux de Villejésus). Ils sont en cours de réparation.
- ✓ L'arrêté pour incorporer les biens de sections a été signé par la Sous-Préfète.
- ✓ Une procédure de péril est en cours pour le mur qui s'est partiellement effondré rue de la Potonnerie.
- ✓ Sinistres : Suite à une chute devant La Poste mettant en cause l'irrégularité des pavés, un devis a été effectué pour changer le sol sur l'espace public.
- ✓ Un poids lourd a cassé deux plots à côté de la fontaine, la personne n'a pas donné ses coordonnées mais sa plaque d'immatriculation a été relevée, une plainte sera déposée.
- ✓ La société Bénard a envoyé un remboursement de 618€ suite au sinistre qu'il y a eu sur la chambre froide de la restauration scolaire.
- ✓ La DDT a saisi la DREAL dans le cadre du dépôt du permis de construire pour le parc photovoltaïque au bois de la sablière. L'enquête publique va suivre et sera portée par Oxynergie, entreprise qui porte le projet.
- ✓ Rénovation énergétique de la mairie d'Aigre : Une subvention LEADER de 3 086€ a été obtenue. Le montant subventionnable pour ce projet (soit 80%) a été entièrement atteint.
- ✓ Les sœurs de Mormaison qui étaient domiciliées rue du temple ont informé la mairie de leur déménagement en Vendée au 1er novembre. Le Maire, Brigitte Fouré et Sylvie Bris sont allés les saluer et les remercier pour leur action, au nom du conseil municipal
- ✓ Il y aura un dépôt de gerbe le samedi 4 novembre avec l'association Charente des deux mondes au monument de l'ancien cimetière d'Aigre, dans le cadre de la guerre 1870-1871.
- ✓ Les cérémonies du 11 novembre se dérouleront à 10h à Villejésus et à 10h45 Aigre.
- ✓ Le marché de Noël aura lieu le 1^{er} week-end de décembre. Pour cette raison, la réunion de conseil municipal se tiendra dans la salle du conseil de Villejésus.
- ✓ Téléthon – Il y aura plusieurs animations sur 2 week-ends organisé par le hand, le foot, la chasse, l'association Team Rébellion et une animation aura lieu à la bibliothèque.
- ✓ Une conférence organisée par l'ASEPT des Charentes aura lieu le 15 février sur le thème « bien vieillir »

- ✓ Dylan Baricault, employé municipal, est devenu papa pour la seconde fois. Un cadeau de naissance va lui être offert, une cagnotte est ouverte à la mairie. Pour rappel, il dispose de 5 semaines de congés paternité suite à la nouvelle loi. La commune a accepté un TIG au sein du service technique pour 3 semaines.
- ✓ Nathalie Renard, conseillère municipale déléguée à la protection des animaux, informe le conseil que la convention signée avec le syndicat mixte de la fourrière ne serait plus respectée car le syndicat et le refuge rencontrent des difficultés. Pour cette raison, il n'y aura plus de campagne de piégeage. Nathalie Renard demande à certains conseillers de bien vouloir l'accompagner pour une rencontre avec le référent fourrière de la commune. Dominique Hyvernaud-Pineau et Christian Mégret l'accompagneront.
- ✓ La commission d'appel d'offre pour la consultation du lotissement Valtaud aura lieu le 13 novembre à 9h. Les offres seront présentées au conseil municipal de décembre.
- ✓ En réponse à une question de Nadia Caillaud sur l'achat du bâtiment de la CDC, le Maire informe qu'il rencontre Christian Croizard, Président de la CDC, le 4 novembre.
- ✓ Christophe Tyré aborde la problématique d'un camping-car qui est stationné régulièrement sur la place handicapé du parking devant la poste. Ce camping-car n'y serait pas garé en permanence, la mairie ne peut donc rien faire. Il faudrait qu'il ne change pas d'endroit plus de 7 jours consécutifs pour que la mairie et la gendarmerie puisse agir.

NAISSANCES

PELLEVOISIN Myla, BUNA Alma, BERTUCAT-BALAN Noé, MOUCHE Vayana, BOUCARDEAU Jade, DROCHON Nolan, BAUDREY Maddy



DÉCÈS

BAYARD Pierrette veuve BRIAND • BENGHANEM Chantal née SERRE • CHERBEIX Léna • DAGNAS Moïsette vve PÉNIGAUD • DUBREUIL Micheline veuve FLEURET • LE MOIGNE Marie veuve FROMENTIN • COURONNAUD Jean • PANISSAUD Jean • RAYNAUD Raymond • BARTHÉLÉMY Lucien • FAVREAU Yvette veuve CLERGEAU • LAMOUR Thérèse • COUDREAU Jacqueline veuve BRIAND • Michel POINSET • MACHECOURT Catherine veuve THIERRY • RIVAUD Jean-Pierre

MARIAGE

BOUCHEMOUSSE David et GIRY Maurine • BRINGUET Alexy et LECOMTE MIGEOT Gwenaëlle • CESSAC Chloé et BRAUDEY Ludovic • THIBAUD Sylvie et DESCHAMPS Thierry

DÉCÈS DE LUCIEN BARTHÉLÉMY

La municipalité salue la mémoire de Lucien Barthélémy, décédé à l'âge de 101 ans.

Notaire à Aigre, conseiller municipal de 1971 à 1977, Monsieur Barthélémy était connu et respecté par tous les habitants. Le maire et la première adjointe avaient eu le plaisir de célébrer ses 100 ans l'année passée.

Nous présentons à son épouse, leurs enfants et leurs proches, nos plus sincères condoléances.



DÉCÈS DE JEAN-PIERRE RIVAUD

A l'heure de clore ce bulletin, nous apprenons le décès de Jean-Pierre Rivaud, épicier historique d'Aigre, qui aura tenu durant plus de 50 ans sa boutique située rue Froide. Connue et apprécié de tous, nous lui rendons hommage et nous nous joignons à la peine de ses proches.

HOMMAGE À DOMINIQUE BERNARD

Le lundi 16 octobre, la municipalité a invité les habitants à se réunir devant la mairie, pour une minute de silence en mémoire de monsieur Dominique Bernard, professeur de Français, au Lycée Gambetta d'Arras, assassiné par un terroriste islamiste.



EMPLOIS JEUNES *(Article de Jacques Redoulès)*

La commune de Villejésus avant le mariage avec Aigre avait engagé un programme à destination des jeunes femmes et hommes de 16 à 18 ans : des emplois saisonniers étaient proposés pour les vacances d'été. Depuis la fusion des deux communes, en 2019, cette intention s'est pérennisée.

L'objectif étant de faire bénéficier les jeunes gens habitant la commune d'Aigre d'une expérience en milieu professionnel par le biais d'un travail saisonnier. Il s'agit de postes encadrés par des tuteurs (formateurs), aux services techniques : assurer la propreté des voiries (désherbage, nettoyage), contribuer aux diverses tâches d'embellissement des espaces verts, mais aussi au service administratif.



« Le recrutement, souligne Renaud Combaud, le maire, s'effectue en interne, contact par les réseaux, flyers et affichages chez les commerçants et au collège, de cette information les jeunes gens intéressés adressent une lettre de motivation, à la mairie, comme pour une « vraie embauche ». Cette année, nous avons recruté 12 jeunes, sous contrat (2 semaines : 20h au taux du Smic) des jeunes qui pourront apporter une implication dans le vie de leur commune. »

Emile Forest, un grand jeune homme de 17 ans, très à l'aise dans un maillot de basketteur new-yorkais, vaque au secrétariat de la mairie, avec Solène Lachaise, secrétaire de mairie, comme mentore, faisant remarquer qu'il ne fait pas que de la « photocopieuse » rapporte : *« Ce dispositif est intéressant car il permet à nous, les jeunes, découvrir le monde du travail et surtout de valoriser cette expérience dans un CV. Mais aussi, pour mon expérience, je mets mes vacances entre parenthèses pour travailler et gagner un peu d'argent. C'est ma deuxième année et je compte participer une dernière fois l'année prochaine... »*

POSE DE PANNEAUX

« Si tu prends ma place, prends mon handicap »

La municipalité d'Aigre et le collège de l'Osme ont échangé dans le cadre du programme pédagogique des élèves de troisième, sur l'accessibilité de notre territoire, et sur des actions à mener de manière conjointe. Par exemple, la commune d'Aigre a pu présenter le programme mené pour l'Accessibilité programmée des bâtiments, et le collège a mené un projet de tournoi sportif « Handicap, passe un cap ».

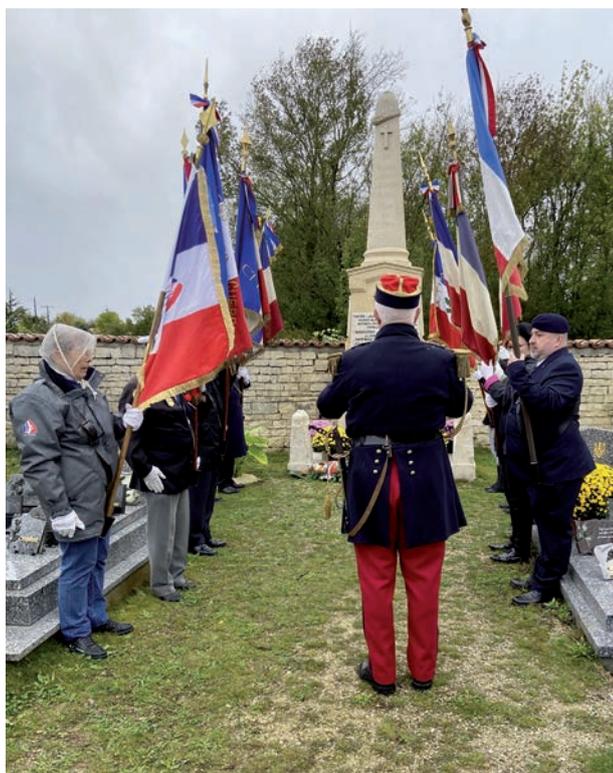
Nous avons décidé de mettre des panneaux « Si tu prends ma place, prends aussi mon handicap », sur les places de stationnement réservées aux personnes à mobilité réduite sur la commune. A ce titre, nous avons pu compter sur le soutien du Lions Club, et nous les en remercions sincèrement.



CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 4 NOVEMBRE

La municipalité d'Aigre, avec l'association Charentes des Deux Mondes, le Souvenir Français et la Société des Volontaires, ont rendu hommage aux morts du canton d'Aigre durant la guerre 1870-1871, **Samedi 4 novembre dernier.**

Nous nous sommes retrouvés au monument au mort situé dans l'ancien cimetière d'Aigre, qui vient d'être restauré par la commune.



DÉPART

Les sœurs de la Communauté de Mormaison

La municipalité adresse ses remerciements aux **sœurs de la Communauté de Mormaison**, pour leur investissement sur notre territoire. Après de nombreuses années au services de la communauté religieuse à Aigre et ses alentours, elles sont parties depuis le 3 novembre, pour prendre leur retraite en Vendée.

[Nous avons tenu à les saluer avant leur départ.](#)



BIENVENUE AUX NOUVEAUX COMMERÇANTS ET ARTISANS D'AIGRE

La municipalité d'Aigre est ravie d'accueillir de nouveaux commerçants et artisans sur notre territoire

- **Iseo Pro** : Une entreprise spécialisée dans l'isolation, basée à Rouillac, a ouvert une antenne à Aigre, située dans la rue des Orgougnés. Ils sont prêts à vous aider à améliorer l'efficacité énergétique de votre domicile. Pour les contacter, composez le 05.45.61.29.58.
- **Le Kézako** : Si vous êtes à la recherche de délicieuses pizzas, rendez-vous au 41, grande rue. La pizzeria le Kézako est là pour satisfaire vos papilles. Vous pouvez les appeler au 06.95.22.35.59 pour passer votre commande.
- **Twelve Design** : Pour les amateurs de moto en quête d'accessoires et de décorations uniques, Twelve Design est votre destination incontournable. Vous les trouverez au 9 avenue du huit mai 1945. Contactez-les au 06.16.66.65.21 pour sublimer votre moto.
- **ABC Nails chez Karin'Institute** : Vous pouvez dorloter vos ongles chez ABC Nails, une prothésiste ongulière établie chez Karin'Institute. Elle est disponible tous les jeudis matin pour vous offrir des soins de qualité. Pour prendre rendez-vous, appelez le 06.23.54.52.93.
- **Docteur CHOKOTÉ** : Elle succède au Docteur Négret en tant que nouvelle pharmacienne. Vous pouvez la trouver à l'adresse habituelle. Contactez la pharmacie au 05.45.21.10.41 pour tous vos besoins en médicaments et conseils de santé.

[Nous leur souhaitons la bienvenue.](#)

REPAS DES AÎNÉS

Le dimanche 19 novembre s'est déroulé le repas des aînés partagé avec 170 aigrinois et villesalémois. Nos doyennes et doyens d'Aigre et de Villejésus ont été mis à l'honneur. Un excellent repas préparé par Stéphane Dumont et une belle animation ont permis à tous de partager un moment convivial.



MOBILISATION ET SOLIDARITÉ À AIGRE POUR OCTOBRE ROSE

À Aigre, le mois d'octobre revêt une importance particulière cette année encore. La ville se pare de multiples actions de sensibilisation visant à soutenir la lutte contre le cancer du sein. L'initiative débute par un geste symbolique : **l'illumination de l'hôtel de ville aux couleurs éclatantes d'Octobre Rose.**

Le club Vermeil a enclenché cette mobilisation en organisant une marche.

Un moment ludique et rassembleur a également marqué cette mobilisation avec un "Flash Mob" orchestré par nos talentueuses danseuses, animant le parvis de la mairie.

La boulangerie "Baguette Gourmande" a contribué à cette initiative en organisant des lâchers de ballons chaque dimanche.

De nombreuses autres initiatives ont eu lieu au travers des associations locales. Chaque idée, chaque geste compte dans cette mobilisation collective pour sensibiliser, soutenir et encourager la recherche dans la lutte contre le cancer du sein.



RALLYE INTERNATIONAL DE CHARENTE

Samedi 16 septembre, le rallye international de Charente a fait halte sur la commune dans le cadre du circuit des Remparts. Les habitants ont pu admirer ces belles pièces de collection le temps d'une matinée. .



Sortie d'embâcle dans le bourg d'Aigre

Jeudi 9 novembre 2023

Bonjour.

Vous trouverez ci-dessous les détails de l'intervention de la régie du SMABACAB visant à enlever un embâcle important en amont du pont et du barrage des Cognacs GAUTIER.

L'emplacement ne laissant pas la possibilité d'intervenir au moyen d'engins de levage, et la crue ne permettant pas une intervention au depuis une embarcation, les agents ont opté pour une intervention manuelle depuis le bord, avec systèmes d'attaches.



Embâcle présent derrière l'espace France services



Attache des troncs pour éviter un départ dans les ouvrages en aval



Maintien des sujets en pied de berge débités en 50 cm.



Evacuation du bois par l'eau ou mise en berge (secteur après-intervention).



FONTAINE DES BUJETS

A la demande de plusieurs villesalémois, un panneau de signalétique permet désormais de distinguer l'emplacement de l'historique "Fontaine des Bujets", désormais asséchée. Située sur la commune historique de Villejésus, en contrebas du terrain d'aéromodélisme, cette fontaine, propriété communale, était utilisée par nos aïeux, auxquels nous rendons ainsi hommage.



TEMPÊTE DE NOVEMBRE ET INONDATIONS DE DÉCEMBRE



La tempête est passée le 4 novembre sur notre commune. Heureusement il y a eu peu de dégâts. Vigilance était de mise sur les voies qui pouvaient être submergées à certains endroits. L'électricité et les réseaux téléphoniques ont été fortement perturbés.

La crue de décembre a provoqué des inondations, obligeant à fermer plusieurs voies communales, heureusement sans causer de dégâts.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE MARC MOUCLIER

Une année riche en projets

Dès la deuxième semaine après la rentrée les enfants de CP, CE1 et CM1 ont planché sur les évaluations nationales afin que leurs enseignantes ajustent au mieux leurs besoins dans les domaines fondamentaux : lire, écrire, compter, calculer, résoudre. Mais à ces fondamentaux, il faut ajouter du contenu et de l'envie d'apprendre, de découvrir et de s'ouvrir.

Alors en avant les projets :

Les élèves de cycle 2 (CP, CE1 et CE2) travaillent tous ensemble dans une grande classe afin que leurs deux maîtresses interviennent auprès d'eux en petits groupes selon leurs besoins et leur niveau.

Tout au long de l'année, des sorties seront organisées pour découvrir et ancrer les représentations des traces des différentes périodes historiques : **Tusson pour comprendre comment se passent des fouilles archéologiques et découvrir les traces des humains du Néolithique sur notre territoire. Les Bouchauds, pour aborder l'Antiquité, l'abbaye de Saint-Amant-de-Boixe, pour le Moyen-Âge, le château d'Oiron, pour les temps modernes et explorer des œuvres d'art contemporaines, et La Rochelle pour l'époque contemporaine. Toutes ces sorties permettent de voir, manipuler, parler, lire, écrire et se cultiver.**

Pour bien vivre ensemble et dans son corps, rien de tel que les activités sportives et artistiques :

Les enfants chanteront en chorale, ils apprendront toute l'année à améliorer leur coordination en apprenant des chorégraphies.

A l'occasion, de la coupe du monde de rugby, les plus grands ont joué au rugby avec un animateur du club de Ruffec. Filles et garçons se sont engagés avec enthousiasme dans la pratique de ce sport très réglé. En mars, ils apprendront à perfectionner leur pratique du vélo afin d'organiser une randonnée et ainsi inciter à utiliser le vélo comme un moyen de transport de plus en plus évident au quotidien.

Petits et grands iront à la piscine de Ruffec pour apprendre se déplacer avec plus d'aisance dans l'eau.

De multiples discussions et jeux ont été organisés en novembre pour prendre conscience des mécanismes du harcèlement et surtout pour apprendre à ne pas laisser s'installer de situations douloureuses pour certains enfants.

Pour financer les différents projets les enfants vendront différents objets au marché de Noël. Nous savons compter aussi sur notre Ape très active, et nos communes dévouées et coopératives.

Nous profitons de cette occasion pour les remercier de leur soutien.

COLLÈGE DE L'OSME

UNE RENTRÉE PLEINE D'ÉLAN ET D'ÉNERGIE AU COLLÈGE D'AIGRE !

Pour nos 170 élèves et les 38 adultes de l'équipe, les premières semaines au Collège d'Aigre ont été empreintes d'une énergie vibrante, d'une curiosité grandissante et ce, dans le climat serein d'une ambiance chaleureuse.

En tant que nouveau principal, je suis ravi de rejoindre en ce début d'année une communauté éducative dynamique et efficace. Ces premières semaines ont été pleines d'enthousiasme et c'est parce que nous sommes confrontés à des défis stimulants, mais aussi à des opportunités exaltantes, que nous voulons travailler à promouvoir un avenir prometteur pour tous, dans le cadre verdoyant et apaisé de notre joli petit collège.

Je suis impatient de voir les défis et les réussites que cette année nous réserve.

Orientation choisie et bons résultats aux examens : une année de réussites pour les élèves de troisième

Le taux de réussite de 85% au Diplôme National du Brevet reflète la stabilité des résultats de ces dernières années. Le nombre de mentions est remarquable avec 9 mentions TB, 7 mentions B et 6 mentions AB. Les 5 candidats présentés au CFG l'ont brillamment obtenu.

Chaque élève de troisième a obtenu une orientation choisie et de qualité, un pas crucial vers l'avenir. Du travail reste à mener pour mieux guider nos élèves vers les voies d'excellence comme les baccalauréats professionnels, renouvelés cette année, mais aussi vers la seconde générale.

Découverte culturelle, sportive et artistique : des projets qui fourmillent

Au fil du temps scolaire, nos élèves seront les protagonistes d'aventures pédagogiques de qualité.

L'année a commencé sur les chapeaux de roue avec une journée de cohésion et de découverte des métiers pour nos élèves de troisième au Futuroscope. Tous les élèves de sixième ont déjà eu la chance de plonger dans l'histoire avec une sortie à Tusson, découvrant ainsi les tumulus et autres racines de notre patrimoine local.

Plus tard cette année, les élèves de cinquième vont braver les pentes enneigées des Pyrénées et participer à des activités variées comme la construction d'un Igloo lors d'un voyage montagne à Saint-Lary. Cette expérience devrait renforcer leur esprit d'équipe et leur persévérance. Enfin, nos élèves de troisième et de quatrième engagés dans l'option Langues et Culture Européenne vont eux traverser la Manche pour explorer les richesses culturelles de l'Angleterre.

Ces sorties sont bien plus que de simples escapades. Ce sont des occasions uniques pour nos élèves de découvrir le monde qui les entoure, d'ouvrir leur esprit à

de nouvelles idées et de forger des souvenirs qui les accompagneront toute leur vie.



Engagement citoyen : enseigner le respect et la tolérance

Au moment où j'écris ces quelques lignes, le pays a été touché par une tragédie de plus. Les événements douloureux des meurtres de Samuel Paty il y a trois ans, et de Dominique Bernard en octobre dernier ont suscité une émotion profonde au sein de notre établissement. Une cérémonie républicaine en hommage à ces deux enseignants s'est tenue dans la cour du collège et les élèves ont été graves et empreints de respect et de solennité.

Nous serons engagés plus que jamais à enseigner les valeurs du vivre-ensemble, de la tolérance et de la solidarité. Ces tragédies nous rappellent malheureusement l'importance cruciale de l'éducation dans la promotion de la paix et de l'harmonie au sein de notre société.

Des nouveautés dans les murs : des robots et une ombrière

Cette année, le Collège d'Aigre a accueilli des nouveaux membres dans notre équipe : nos trois robots tondeuses.

Ces petits engins écologiques ont pris le relais, libérant ainsi un précieux temps à notre dévoué agent chargé de tondre. Ils ne se fatiguent jamais, et ils sont bien plus à l'aise dans l'herbe que la plupart d'entre nous !

C'est non seulement une avancée écologique car ces petits robots sont électriques et fonctionnent sans bruit mais aussi une révolution qui va laisser au personnel plus de temps pour s'occuper de notre collège, déjà particulièrement bien entretenu. C'est aussi un vrai clin d'œil à un avenir où la technologie et l'écologie se rencontrent pour le bien de toute notre communauté éducative

Enfin, cet été, notre cour a vu l'installation d'un préau toilé : notre DALO. Grâce à l'aide généreuse du conseil départemental, nos élèves pourront maintenant se protéger de la pluie sans être entassés comme des sardines.

Conclusion : la lumière de l'Éducation

En ce début d'année, nous pouvons regarder en arrière avec fierté et en avant avec espoir. Nos élèves ont grandi, appris et évolué dans un environnement éducatif qui encourage non seulement la réussite académique, mais aussi le développement personnel et la compassion envers les autres.

Permettez-moi de conclure ce petit article avec les mots inspirants de Nelson Mandela : *"L'éducation est l'arme la plus puissante que vous pouvez utiliser pour changer le monde."*

Au collège d'Aigre, nous croyons en cet idéal et en la capacité de l'éducation à illuminer les esprits, à ouvrir les cœurs et à élargir les horizons. C'est avec cette conviction profonde et une grande humilité que, petit pas après petit pas, nous continuons à accompagner au mieux nos élèves au sein de leur voyage éducatif.



ÉCOLE NOTRE-DAME-DES-ANGES

De la cueillette à l'assiette

En septembre, les élèves de l'école Notre-dame-des-anges se sont rendus à la ferme de Crève-Cœur pour découvrir la production de noisettes de monsieur Jean-Christophe BRIS. Les élèves ont eu l'opportunité de récolter des noisettes et de découvrir les différentes machines employées pour le processus de récolte. A l'issue de cette visite, les enfants les ont cassées et cuisinées dans l'objectif d'organiser un goûter avec les autres classes. Un grand moment de partage.

Pour la 2^e période les élèves participeront au téléthon en réalisant des petits sablés, ils prépareront leur spectacle de Noël (danses, pièces de théâtre, chants), ils rencontreront aussi une responsable d'Emmaüs.

Une période qui s'annonce très chargée.



APEL ÉCOLE NOTRE-DAME-DES-ANGES

Nous sommes heureux de vous informer que nous participerons au Marché de Noël d'Aigre. Nos enfants présenteront leur spectacle de Noël à la salle des fêtes d'AIGRE le vendredi 15 décembre à 19h00. Nous espérons vous y voir nombreux.

Comme chaque année, nous proposerons différentes choses à la vente pour Noël, dans le but de permettre à nos enfants de faire des activités en dehors de l'école avec la participation de l'APEL.

La benne à cartons/papiers sera à votre disposition sur le parking de l'école Notre-Dame-des-ANGES au 32, rue du pont boursier 16140 AIGRE du 12 au 14 janvier 2024.

Toute l'équipe de l'APEL vous souhaite de passer une très bonne fin d'année entourée de vos proches. rue du pont boursier 16140 AIGRE du 12 au 14 janvier 2024.

Toute l'équipe de l'APEL vous souhaite de passer une très bonne fin d'année entourée de vos proches.

JEUNESSE ET LOISIRS

Pour le 2^e semestre 2023 nos animations se sont déroulées comme prévu :

« Rendez vous chez Melle Marie » le 22 juillet, puis la « Course des 2 cagouilles » le 29 juillet.

Cette course a un succès grandissant et a eu 83 participants : 37 équipes en VTT et Trail et 9 en individuel trail. La soirée s'est terminée par un repas grillades frites dans la cour de la mairie de Villejésus avec la participation du comité de jumelage Aigre-Fahrenkrug.

Pour la frairie de Villejésus, la randonnée pédestre du 14 août a eu aussi une meilleure participation des marcheurs, sur un parcours champêtre très apprécié. Le repas qui a suivi s'est passé dans une très bonne ambiance, animé par le groupe musical Poitevin Zicksonne & Co.

Nous avons eu plus d'une cinquantaine d'enfants venus participer aux jeux du 15 août, heureux de récupérer des lots de récompense et des tickets de manège.

Pour le 73^e prix cycliste de Villejésus, une quarantaine de coureurs se sont disputés la victoire, remportée une nouvelle fois par Gabriel Peyencet.

Après 3 ans d'arrêt (2 ans de Covid, 1 an de sécheresse), nous avons enfin pu tirer le feu d'artifice traditionnel de Villejésus.

Pour la brocante de septembre, l'annonce météo (vigilance orange) a fait reculer une partie des exposants et des visiteurs. Nous remercions les courageux qui sont venus (la pluie n'est tombée qu'à 17h).

La marche d' « Octobre rose » a été annulée pour cause d'intempéries.

Pour 2024, l'assemblée générale se fera fin janvier. Les dates des animations ne sont pas encore toutes déterminées, mais nous pouvons déjà retenir le loto pour le 24 mars et la course des 2 cagouilles le 27 juillet.

Un petit mot sur la troupe de théâtre « **les Apôtres de Villejésus** » qui continue ses représentations de la pièce « **Allez, on danse !** », et devra se produire en début d'année à Vars puis au Breuil de Verdille chez Roland Vilneau au profit du Téléthon.

Je remercie tous les membres de l'association, les bénévoles et la commune, avec qui nous nous efforçons de maintenir les fêtes et animations dans nos villages.

Je souhaite à toutes et tous mes meilleurs vœux pour l'année 2024.

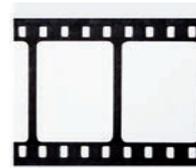
Didier Videau

PHOTOGRAPHIE

Photographe amateur et ayant fait partie d'un club Photo dans le Sud Charente, en partenariat avec un ami photographe amateur animalier, nous avons le projet de créer un club de photographie amateur ouvert à toutes et tous, débutants ou experts.

Pour tout renseignement, contactez :

Eric Metais : 06 50 70 59 74 ou Pascal Rontet : 06 21 86 12 17



EPHAD JARDINS D'IROISE

Groupe Iroise Bellevie

Jardins d'Iroise d'Aigre est situé depuis octobre 2021 dans une structure neuve, moderne et lumineuse à l'entrée d'Aigre au 14, Avenue du Huit mai 1945. Entouré d'un grand parc arboré où il fait bon de se promener.

74 résidents vivent quotidiennement dans cet établissement, accompagnés de différents professionnels de santé avec pour objectifs la préservation de l'autonomie, le maintien des liens sociaux et la participation à la vie communale avec l'ouverture de l'établissement vers l'extérieur.



L'objectif est d'avoir un cadre de vie agréable, des espaces dédiés dans lesquels les personnes se sentent comme chez elles. Le résident est au centre des priorités de l'établissement, la réalisation de projets d'accompagnement personnalisés et de recueils des besoins permettent de répondre au plus près aux souhaits des personnes, en privilégiant le maintien de l'autonomie pour chacun avec un suivi par l'équipe pluridisciplinaire, la mise en place de sorties portant sur l'échange, le divertissement ou la culture

L'établissement est composé de deux services bien distincts :

- Une petite unité de vie possédant une salle à manger commune, un salon TV et une bibliothèque. Cette unité accueille des personnes âgées dépendantes ou en perte d'autonomie.
- Un EHPAD avec l'accueil de personnes âgées dès l'âge de 60 ans présentant des pathologies diverses. Nous disposons également d'un service de portage de repas.

Les menus sont créés par une diététicienne comprenant 7 éléments savoureux pour une nutrition saine. Les plats sont préparés dans nos cuisines avec des produits, de préférence, locaux et de saisons.

En cette fin d'année 2023, beaucoup de projets et d'activités sont mises en place :

Ateliers manuels pour la décoration de fin d'année,

Rencontres inter générationnelles mensualisées pour casser la barrière de l'âge,

Des partenariats avec des associations pour des sorties engagées telle que la SPA,

L'acquisition chariot Snoezelen pour travailler les sens,

Et tant d'autres idées à mettre en place pour améliorer le quotidien des résidents et des salariés dans notre établissement qui se veut familial et avec la volonté de s'ancrer dans le tissu local.

Des journées portes ouvertes seront faites durant l'été 2024 pour vous accueillir sous le soleil des Jardins d'Iroise.

N'hésitez pas à venir nous retrouver.

Pour tous renseignements sur nos prestations de service nous contacter au 05.45.21.30.24

EHPAD HABRIOUX

GOÛTER AUX CHARMILLES



Un après-midi festif s'est déroulé le 26 juin dernier, aux parcs des Charmilles. Résidents, familles, enfants de l'école Notre-Dame-des-Anges, agents se sont retrouvés pour un goûter à l'ombre des arbres.

Gouter des familles



Des glaces à l'italienne, des barbes à papa étaient confectionnées pour ravir les papilles des petits mais surtout des grands.

Tout le monde était accueilli en chanson par Valérie Bella qui a su raviver les souvenirs de bals passés, et même en fauteuils les résidents se sont donnés au rythme de la musique.

Les enfants de l'école Notre-Dame ont eux aussi poussé la chansonnette mais un peu plus modernisée et rythmée.

Le moment de la dégustation des sucreries a apporté une douceur supplémentaire à ce goûter.



Tous et toutes étaient ravis de cet après-midi et redemandent à renouveler rapidement cet événement.

CLUB VERMEIL DE VILLEJÉSUS

Nous voici arrivés à la fin de l'année 2023. Le 10 juin, une randonnée dînatoire que nous avons annulé faute de participants. Le 24 juillet, une randonnée et pique-nique au chalet des biches avec le beau temps, tout le monde était enchanté. En août, nous avons fermé le club le 14 et 15 pour profiter de notre frairie. Le 5 septembre, un repas amical préparé par l'Escale de Puyréaux et une tombola au profit du téléthon, la recette de 250€ sera donnée à St-Fraigne lors du pot au feu traditionnel 8 octobre, une randonnée au profit du cancer du sein, un chèque de 400€ a été remis à Michel Harmand pour la ligue. Le 28 octobre, malgré un très mauvais temps c'était une belle réussite avec 70 personnes au repas.

Merci à nos adhérents. Maintenant nous attendons la venue du Père Noël le 19 décembre.

Le club vous souhaite de bonnes fêtes.



L'ASSISE FÊTE SES TROIS ANS !

Déjà la fin de la 3^e saison, et à nouveau un beau bilan ! Cette année, nous avons en effet mené 2 chantiers participatifs, 2 chantiers ados et un chantier adulte, 2 événements ouverts au public et un atelier autour de la mémoire Valtaud... on ne s'ennuie pas à L'Assise !

En 2023, environ **70 bénévoles** ont travaillé à la restauration du site et à la mise en valeur de la Mémoire Valtaud (plus une douzaine de personnes pour notre chantier adulte au Domaine d'Echoisy!). 70 personnes, à partir de 14 ans, venues de Charente, de France ou d'ailleurs ; le site resplendit, les travaux avancent !

Difficile de tout décrire en un petit article ! Concernant les événements : notre traditionnel rendez-vous chez Marie, en juillet, a accueilli certes moins de monde que l'an passé mais chacun était ravi. Chaque année nous renouvelons ce rendez-vous pour vous faire découvrir quelque chose : un aspect de la mémoire Valtaud encore inconnu, des objets retrouvés en fouillant le sol, un bal trad' sur la place du village... N'hésitez pas à passer nous voir ! Il y a peu avait aussi lieu la « nocturne à la Maison Valtaud ». Outre le repas partagé et la scène ouverte, nous vous proposons pour la 1^{ère} fois un jeu de nos séjours ados afin d'éluder un mystère : pourquoi Mlle Valtaud ne s'est-elle jamais mariée ?

Saviez-vous que chaque jeudi, des bénévoles se réunissent pour travailler autour de la mémoire Valtaud et, à terme, créer un musée ? N'hésitez pas à les rejoindre !

Pour + de détails sur nos chantiers et activités : associationlassise@gmail.com ou Fb/Instagram : L'Assise



PING-PONG ET BADMINTON PAYS D'AIGRE



Le "Club des Pongistes du Pays d'Aigre", qui rassemble les activités ping-pong et badminton, se réunit tous les mardis à 20h30 au gymnase intercommunal à Aigre, ainsi que le samedi de 10h à 12h (ping-pong uniquement).

Les "pongistes" et "badistes" du territoire sont les bienvenus.



Contact Ping-pong : Jean-Michel PINAUD - jmbeapinaud@gmail.com

Contact Badminton : Renaud COMBAUD - combaudrenaud@hotmail.fr

JUDO

Notre club de judo se développe d'année en année avec à sa tête une équipe jeune et dynamique respectant les valeurs de la discipline.

Nous avons eu de très bons résultats l'année passée en benjamins, avec Thibault qui fait 1^{er} et Gaby 3^e aux inters départementaux et qui ont donc participé aux grandes régions qui correspond au plus haut niveau dans leur catégorie d'âge. Nous avons également brillé en senior avec une qualification au championnat de France 3^e division pour Roxane.

Nous sommes également actifs avec les plus jeunes, avec qui on se déplace sur les différents tournois interclubs de Charente (Valechel, Angoulême, Rouillac...).

Nous proposons aussi pour les adultes du taïso, les mardis soir et samedi matin, qui sont des cours de renforcement musculaire et aide à améliorer le cardio.

Si vous êtes intéressé n'hésitez pas à nous contacter ou à venir nous rencontrer, 3 cours sont offerts pour découvrir les disciplines.

Venez nous rejoindre le mardi et samedi au dojo pour un moment convivial sur nos tatamis.



FOOT

Equipes seniors :

Cette année, l'AS AIGRE a inscrit trois équipes : la A en 2^e division, la B en 4^e division, et l'équipe C en critérium à 7. Les effectifs serrés et compliqués à maintenir ont résolu le club à cette nouveauté pour maintenir une 3^e trouver le foot à 11 pour toutes nos équipes.

De façon générale, le début de saison a été marqué par une cascade de blessures, pour certaines de longue durée. Néanmoins, nos équipes ont tenté de faire face, et l'investissement des joueurs a permis de redresser la barre après un début de saison compliquée. Afin de pallier ces désagréments, de nouvelles arrivées ont été enregistrées ou sont à venir.

Ecole de foot :

3 catégories ont été engagées cette année (U7, U9 et U11). Les effectifs dans ces dernières sont encore en progression cette année et les résultats s'en ressentent lors des plateaux du week-end. Nous espérons créer une catégorie supplémentaire la saison prochaine avec les U13. Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à prendre contact auprès de **Grégory REQUENA, notre Responsable Technique Jeunes**, pour toute inscription et à n'importe quel moment de l'année (06 28 18 89 10).



Foot féminin :

Enfin, la grande nouveauté de l'année est la création d'une équipe féminine à 8. Un vent de fraîcheur pour le club de l'AS AIGRE ; près de 25 filles ont rejoint nos rangs pour intégrer ce projet porté en grande partie par d'actuelles joueuses. Un groupe composé de novices et d'expérimentées, qui a fait le choix de se concentrer sur les entraînements pour cette 1^{ère} partie de saison. A voir si la 2^e partie verra la participation à plusieurs matchs amicaux ou peut-être même l'intégration d'une phase de championnat. En tous cas, l'investissement des filles est sans failles, avec une forte présence aux entraînements, une envie de progresser et le tout dans une super ambiance. Pourvu que ça dure !

Pour tout renseignement et intégration du club sous quelque forme que ce soit (joueur, dirigeant, bénévole...) n'hésitez pas à contacter **le Vice-Président Monsieur Julien BLANCANT au 06 78 77 88 86, ou à vous rapprocher de Laurent VALEAU** au café du commerce d'Aigre. Le club s'agrandit, nous avons besoin de monde !

Pour finir, nous remercions la mairie d'Aigre et l'ensemble de nos sponsors pour leur soutien financier et logistique qui permet à notre club de prospérer, et n'oublions pas de saluer l'investissement de tous les bénévoles qui permettent au club de vivre.

TENNIS

Comme l'an passé, le club enregistre une situation stable du nombre d'adhérents ; ce qui permettra d'inscrire plusieurs équipes en championnat départemental et régional.



Le samedi 28 octobre dans le cadre d'octobre rose, nous avons organisé « les balles roses » sous la direction de notre coach sportif Jean-Baptiste Imbey dans l'aire couverte en raison d'une météo défavorable.

Le Maire Renaud Combaud et la Maire déléguée Brigitte Fouré ont été présents lors de cette manifestation pour rappeler l'importance de cette cause caritative.

Les dons seront remis à « fleur d'Isa » en novembre en même temps que d'autres associations aigrinoises. Nous remercions la municipalité pour son aide morale et financière.

En attendant de vous retrouver toujours plus nombreux sur les courts, nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.

Pour tous renseignements :
Dominique HYVERNAUD-PINEAU
06 80.14.85.87



GYM DANSE

La gym se fait dans la bonne humeur pour entretenir sa forme. Nous sommes des femmes de tout âge, mais rien ne s'oppose à la venue d'hommes.

Les mouvements sont accessibles à tous.

Venez nous rejoindre en cours d'année

Horaire au grand gymnase :

Lundi :

- 17h45 à 18h45 : Gym d'entretien
- 19h00 à 20h00 : Gym dynamique

Les deux premières séances sont gratuites.

Pour tous renseignements :

Tél : 06 37 69 84 92 - 06 75 38 73 29 - 07 80 41 21 85.



MODEL CLUB VILLEJÉSUS

Retour sur cette année 2023 en image
De nouveaux membres sont arrivés en début d'année, de nouveaux modèles : avion, planeur, jet Tributaires de la météo, nous pouvons voler dans le gymnase d'Aigre, avec des modèles ultra légers, mais aussi sur notre joli terrain, dont notre président prend soin.



Le club, riche de sa vingtaine d'adhérents, est heureux de vous accueillir sur son terrain, **le Dimanche et le Mercredi pour passer de bons moments.**

Nous vous invitons à consulter notre site : www.model-club-villejesus.com
Ou sur notre page Facebook et Youtube au nom de : Model Club Villejésus.



HISTOIRES DU PAYS D'AIGRE

Bonjour à toutes et tous

L'année 2023 se termine et ce ne sera pas dans la joie compte-tenu du spectacle que le monde nous offre tous les jours. Depuis la fin du dernier conflit mondial, pas un jour sur la terre sans combats. Nous avons réalisé notre programme d'activités prévues cette année et voici celles qui nous attendent en 2024 :

Le théâtre de rue aura lieu les **19-20-21 juillet 2024** sur le même mode que les précédents. Les lieux restent à déterminer. Les textes sont écrits. **Nous serions heureux que des personnes souhaitant**

Histoires du Pays d'Aigre
et alentours...



jouer ou même figurer viennent nous rejoindre au Tél : 05 45 21 00 13 ou 05 45 21 12 29.

La revue 45 est en cours d'élaboration et là aussi nous pouvons recevoir et publier sous le contrôle du comité de lecture vos écrits de souvenirs ou expériences personnelles. Nous continuerons à vous présenter les métiers anciens qui ont presque disparu mais dont nous admirons encore aujourd'hui les réalisations, car c'est cela la mémoire.

Histoires du Pays d'Aigre vous présente à toutes et tous ainsi qu'à vos familles ses meilleurs vœux de bonheur et santé pour 2024.



Venez nous rejoindre et participer à nos activités.

Le responsable Michel Perrain.

VÉLO VERT

L'association Vélo Vert du Pays D'Aigre remercie les mairies d'Aigre-Villejésus et Fouqueure ainsi que notre sponsor Groupama pour leur soutien financier.

Elle remercie également la mairie de Tusson de nous avoir accueillis pour nos randonnées de 2022 et 2023. Malgré une météo moyenne la rando 2023 est **un succès avec 139 VTT et 173 marcheurs et traileurs.**

Merci aux participants, et surtout à toute l'équipe de bénévoles qui a œuvré pour cette manifestation.

Le 7 octobre 2023, nous avons avec l'aide de la commune de Bessé organisé une randonnée semi nocturne pour les adhérents du club. (voir photo)



Cette soirée finalisée par une paëlla fut une réussite totale. Il est probable que nous recommencions ce style de soirée l'an prochain.

Le départ de la prochaine randonnée VTT, Marche et Trail organisée par l'association aura lieu à **FOUQUEURE, le 17 Mars 2024**

Nous gardons le principe maintenant habituel de plusieurs boucles d'une vingtaine de kilomètres, cumulables pour les plus costauds, avec ravitaillement central à la salle des fêtes.

Pour la marche et le trail, il y aura aussi plusieurs parcours possibles avec ravitaillement sur les circuits les plus longs. Les personnes intéressées par la pratique du VTT loisir le dimanche matin, dans une ambiance amicale, peuvent nous contacter au **06 03 30 99 35** ou sur notre page Facebook pour plus d'informations.

CYCLO-CLUB AIGRINOIS

Siège social : Mairie d'Aigre - 16140 AIGRE - Affiliation UFOLEP N°016 005 006



Si vous voulez nous rejoindre voici l'organigramme du club :

Président : Jacky LIZOT (16140 Bessé)	Tél. : 05 45 30 30 24
Vice-président : Jean-Marie FLAUD (16140 Saint-Fraigne)	Tél. : 05 45 21 36 21
Trésorier : Claude MAGNANT (16140 Fouqueure)	Tél. : 05 45 39 09 88
Secrétaire : Jacques REDOULES (16140 Saint-Fraigne)	Tél. : 09 66 42 15 38

2023 a commencé par un loto réussi : le dimanche 6 février dès 14h00 la salle des fêtes était remplie de joueurs de tous âges.

Mais, l'intérêt se portait sur les routes plus ou moins arrosées et venteuses en ce début de saison.

Les groupes du Cyclo-Club, suivant leurs volontés et leurs forces se sont éparpillés sur les routes locales, participant aussi au rendez-vous proposés par les autres clubs.

Nous avons organisé la « Coco Trainaud » et réfléchissons à la pérennité de cette rando : il y a 20 ans il y avait plus de 250 participants, ce dimanche 23 avril une soixantaine de cyclistes ont consenti prendre le départ (dont le tiers était aigrinois...).

Le séjour « montagne » (une sortie interne au club) s'est tenu dans les causses de Gramat, où le paysage et les sites remarquables ont fait oublier les courtes bosses au fort dénivelé...



Nous rappelons que le club est solidaire de toutes les actions sécuritaires appliquées sur les routes. Environ 250 personnes ont décédé sur les routes : parmi celles-ci, 56% roulaient sur des routes de campagne. Hors agglomérations, on constate une augmentation de 47% de la mortalité chez les cyclistes, soit 3 fois plus qu'en agglomération.



ASSOCIATION DES ECHANGES INTERNATIONAUX COMITE DE JUMELAGE AIGRE - FAHRENKRUG



Partenaire

OFAJ
DFJW



**ASSOCIATION
DES ECHANGES INTERNATIONAUX**

Nos amis allemands arrivent en juillet quatre ans après leur dernier séjour.

2023 : le retour de nos amis allemands en Charente

Oubliée la pandémie ? il valait mieux car les embrassades ont commencé à la descente du bus ! mais les amis français/allemands se sont retrouvés avec un accueil digne des futurs jeux olympiques (notre thème)

Ils sont arrivés avec un léger retard (bouchons nombreux sur la route) et le casse-croûte préparé a été le bienvenu.

Après un repos nécessaire, nous avons tous participé au repas proposé par Jeunesse et Loisirs dans le cadre de la course des Cagouilles.

Le lendemain, c'est le comité de Foire d'Aigre qui a géré la restauration sur le site de la brocante. La journée du dimanche a été clôturée par la réception officielle du Conseil Municipal d'Aigre où les anciens maires et président (e)s du Comité de Jumelage ont été mis à l'honneur.

Lundi, Nontron nous a accueillis sous le soleil et ce fut malheureusement la seule journée car il a fallu activer les plans B pour la suite de la semaine.



Mardi : le Futuroscope a été très apprécié par tout le groupe (jeunes et moins jeunes) en dépit de l'affluence.

Mercredi : la journée « mer » pour les jeunes se transforme en activités indoor à Angoulême à cause du temps... Le laser Game remplace les serviettes sur la plage !

Jeudi : notre belle organisation aux Gours prend l'eau et se relocalise à l'ancien gymnase, puis à la salle des fêtes de Villejésus, puis encore au City stade de Villejésus !
Il faut faire preuve d'adaptabilité !!

Heureusement la traditionnelle fête des familles nous rassemble le soir pour spectacles, repas, musique et danses : que des bons moments.

Vendredi : très beau programme à Saintes pour les adultes avec la visite, le déjeuner et balade en gabarre pendant que les jeunes s'éclatent à Fontduouce : accrobranche, bubblefoot.



C'est déjà la dernière ! La soirée du vendredi nous permet d'inviter quelques « anciens » du jumelage

Samedi est réservé aux derniers achats et un tour par le Centre de Secours où pompiers allemands et français se retrouvent traditionnellement et l'invitation est lancée pour qu'une délégation de pompiers français participe au prochain échange. Rendez-vous est pris pour l'été 2024 à Fahrenkrug.

Nous tenons à remercier tous ceux qui nous ont accompagnés cette semaine : les commerçants, l'association Jeunesse et Loisirs, le comité de Foire, l'amicale des Pompiers et le Centre de secours d'Aigre, le Conseil Municipal d'Aigre et les agents municipaux et nos partenaires : le Fonds Citoyen Franco-Allemand et l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse.

Le 13 septembre, le Bureau et les familles qui ont accueilli des Allemands cette année se sont retrouvés pour la réunion dinatoire de debriefing avec dégustation des produits allemands que les homologues allemands nous ont offerts.



La municipalité de Fahrenkrug a, quant à elle, offert un cheval en bois qui sera installé à l'Ecole maternelle des Petits de l'Osme.

L'année 2024 sera blanche mais pas inutile pour nous permettre de préparer les prochains échanges : 2025 en Allemagne et 2026 en France pour les

**40 ans du Comité de Jumelage
AIGRE/FAHRENKRUG,
nos noces d'émeraude.**



Nous comptons sur nos partenaires que nous avons pu rencontrer lors du **1^{er} Forum citoyen Franco-Allemand** auquel nous avons été invités à Leipzig (ex-RDA), preuve de l'intérêt de cette organisation pour notre petite association rurale.

Nous vous souhaitons une excellente année 2024 avec bonheur, santé et prospérité.



Les Co Présidentes :

Patricia RANOUIL et Patricia BAZIRE

Les Secrétaires : Nadia CAILLAUD et Christophe TYRE

Les Trésoriers : Lucie CAILLAUD et Benoit MAUFRAS

Nos partenaires institutionnels :

Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) est une organisation internationale au service de la coopération franco-allemande, créée en application du Traité de l'Elysée, signé le 22 janvier 1963. Implantée à Paris et à Berlin, elle a pour mission « de développer les relations entre la jeunesse française et la jeunesse allemande, au service d'une Europe élargie. L'OFAJ est aussi un centre de compétence pour les Gouvernements des deux pays. » (Accord OFAJ, 2005).

Depuis 1963, l'OFAJ a permis à plus de 9,5 millions de jeunes Français et Allemands de participer à environ 382 000 programmes d'échanges. Chaque année, l'OFAJ soutient en moyenne 8 000 échanges (environ 4 700 échanges de groupes et près de 3 300 programmes d'échange individuel) auxquels participent environ 190 000 jeunes. Ses programmes sont aussi ouverts à des pays tiers.

L'OFAJ fonctionne selon le principe de subsidiarité avec près de 8 000 organisations partenaires.

Il joue un rôle de conseiller et d'intermédiaire entre les collectivités locales et territoriales ainsi qu'entre les acteurs de la société civile en France et en Allemagne.

Il s'adresse à tous les publics de trois à trente ans : enfants à l'école maternelle, élève du primaire, du collège ou du lycée, apprentis, étudiants, jeunes chômeurs et salariés.

L'OFAJ contribue ainsi à renforcer la relation franco-allemande d'aujourd'hui et de demain.

Le Fonds citoyen franco-allemand conseille, met en réseau et finance les projets qui mettent en lumière l'amitié franco-allemande et l'Europe. Il soutient des projets de toutes tailles aux thèmes et formats variés et s'adresse à l'ensemble des acteurs de la société civile.

Lancé en avril 2020, le Fonds citoyen est issu du traité d'Aix-la-Chapelle signé en 2019. Sa mise en œuvre est confiée à l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) et il est financé à parts égales par les gouvernements français et allemand.



TEAM RÉBELLION

Nous pouvons faire le point de cette année sportive 2023 avec cette nouvelle voiture.

6 rallyes effectués de Mars à Août, Fabien se classe 39^e pilotes de la Coupe de France des Rallyes Nouvelle Aquitaine Nord.

Killian a effectué 7 rallyes et se classe 20^e éco-pilotes de la Coupe de France des Rallyes Nouvelle Aquitaine Nord avec 3 pilotes.

Florian a effectué lui aussi 7 rallyes et se classe 89^e co-pilotes de la Coupe de France des Rallyes Nouvelle Aquitaine Nord avec 3 pilotes et 158^e pilotes avec 1 rallye effectué lors d'une location et avec la formation d'un nouveau co-pilote.

Le Team Rébellion a effectué une belle saison cette année avec de nouvelles sensations.

Des pilotes et des autos différentes pour les co-pilotes Killian et Florian, une nouvelle voiture et une nouvelle catégorie pour Fabien.

Tout cela a retrouver lors de la journée Téléthon le 3 Décembre sur la commune d'AIGRE de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Cette année encore, vous pourrez avoir la chance de vivre de l'intérieur ce que nous avons pu vivre cette année.

Nous remercions tous nos partenaires car sans eux nous ne pourrions pas vivre cette passion.



Toute l'équipe du Team Rébellion vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année.

COMITÉ DE FOIRE

Marché des producteurs de pays :

Vendredi 21 Juillet 2023 a eu lieu la 2^e édition du marché des producteurs de pays dans le parc des Charmilles qui offre un cadre magnifique à cette sympathique manifestation qui est attendue de tous.

Ce marché, issu d'un beau partenariat entre la commune, le comité foire du pays d'Aigre et la chambre d'agriculture de la Charente permet de mettre en valeur les producteurs locaux tous engagés au respect d'une charte de bonnes pratiques qui garantit aux consommateurs une qualité fermière excellente.

Cette année tous les records d'affluence ont été battus. Il est vrai que nous avons pu bénéficier d'une météo exceptionnelle. Les visiteurs ont pu faire leurs courses grâce à la quinzaine de producteurs présents ou consommer sur place pour profiter d'un moment convivial en famille ou entre amis.

Nous remercions tous les producteurs, nos bénévoles, les agents de la chambre d'agriculture et les agents communaux pour leur participation à la réussite totale de ce beau moment !

La date de la 3^e édition a déjà été retenue alors à vos agendas pour la noter.

Ce sera le VENDREDI 19 JUILLET 2024 AU PARC DES CHARMILLES



Brocante

Comme tous les ans à la même époque le comité foire organise sa célèbre brocante sur la place et les rues adjacentes de la mairie d'Aigre.

Ce Dimanche 30 Juillet 2023 ce sont près de 150 exposants qui ont déballé leurs marchandises pour le plus grand plaisir des nombreux chineurs venus chercher la bonne affaire.

Les bénévoles sur le stand de restauration rapide n'ont pas chômé pour servir boissons et sandwiches ! Et ceux qui se sont levés aux aurores pour le placage avaient bien besoin d'un petit café en milieu de matinée !

Merci à tous les bénévoles et aux agents communaux pour leur participation au succès de cette brocante.



DISSOLUTION DU COMITÉ DES FÊTES D'AIGRE

Mis en sommeil depuis 2015, date où il a fusionné avec le Comité Foire exposition du Pays d'Aigre afin de fédérer les énergies au sein d'une même association au service de l'animation de notre territoire, nous avons procédé conjointement avec l'ancien Président du Comité de Fêtes Guillaume Vollette, à la dissolution de l'association "Comité des fêtes d'Aigre". L'actif et l'ensemble des activités sont désormais officiellement repris par le Comité Foire.

A cette occasion, je souhaite adresser mes remerciements à l'ensemble des bénévoles, précédents Présidents et membres du bureau, et partenaires de l'association, pour leur investissement au service de notre commune, et pour leur contribution aux différents événements proposés sur la commune. Ceux-ci continueront à être portés par le Comité Foire qui dispose d'une section "Fêtes" ; toutes les bonnes volontés y sont naturellement les bienvenues.

Renaud Combaud

L'ACTIVITÉ « AVICULTURE » SE POURSUIT AU SEIN DU COMITÉ FOIRE

Après de nombreuses années à faire vivre l'aviculture au sein de la Foire exposition du Pays d'Aigre, les membres de l'association n'ont pas pu poursuivre leur activité. Celle-ci a été stoppée en raison de la crise COVID d'une part, et des restrictions sanitaires sur le monde avicole (grippe aviaire) d'autre part.

Compte-tenu de l'absence d'adhérents et d'activités, il a été décidé de la dissolution de l'association. L'ensemble de l'actif est reversé au Comité Foire exposition du Pays d'Aigre, afin de permettre le maintien d'une activité avicole au sein de la Foire. Messieurs Xavier CRUET et Jean-Michel RABIOUX y veilleront, au sein du Conseil d'administration du Comité Foire.

En tant que Maire d'Aigre, et ayant été désigné afin de procéder aux actions nécessaires à la liquidation de l'association, je tiens à adresser mes remerciements appuyés à l'ensemble des membres qui se sont investis au sein de la Société avicole, ornithologique et aquariophilie d'Aigre, en particulier ces dernières années Gérard CESAR, Président, et Georges TIMMERMANN, Trésorier.

Renaud COMBAUD
Maire d'Aigre



AIGRE EN JAZZ



26 janvier - 20h30
Salle des fêtes
d'Aigre

Moten Swing Quintet

Blue note tribute

Trompette
Saxophone
Contre-basse
Piano
Batterie

10€ (gratuit -15 ans)
Réservation possible au :
05.45.21.10.56
Buvette sur place

AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES D'AIGRE

Le manque de sang se fait de plus en plus ressentir sur le plan national, aussi, toute personne en âge de donner (de 18 à 70 ans) est cordialement invitée à venir aux collectes organisées par l'amicale d'Aigre

CALENDRIER 2023 - SALLES DES FÊTES D'AIGRE



Mercredi	3 Janvier	14h. À 19h.
Mercredi	3 Avril	14h. À 19h.



SIVOS DE L'ÉCOLE MATERNELLE DU SECTEUR D'AIGRE

Réunion du 5 octobre 2023

Evelyne LACHAISE est élue secrétaire de séance.

Approbation du PV du Comité Syndical en date du 8 juin 2023.

Fanny Moulin, nouvelle directrice de l'école maternelle, et Estelle Favre, institutrice, participent à la réunion. Le Comité Syndical procède à un tour de table pour la présentation des membres à la nouvelle Directrice de l'école, Fanny Moulin.



Présentation du jeu offert par les Allemands dans la cadre du jumelage

Annette Bonnet, ancienne Directrice de l'école Maternelle, Patricia Ranouil, Présidente du Comité de jumelage Aigre-Fahrenkrung, Jacques Redoulès, correspondant Charente Libre, les institutrices et les délégués du SIVOS participent à la présentation du cheval en bois offert par les amis Allemands de Fahrenkrug lors de leur séjour en août dernier. Patricia Ranouil rappelle le lien historique entre les jeunes dans le cadre du jumelage.

Le Président du SIVOS remercie de nouveau officiellement la municipalité de Fahrenkrug et le comité de Jumelage allemand pour ce cadeau.

Point sur la rentrée scolaire et les effectifs – Admission des TPS

L'effectif global de l'école s'élève à 69 élèves à la rentrée 2023/2024

La Directrice évoque la situation des familles d'enfants âgés de deux ans et demi qui souhaiteraient scolariser leurs enfants. En raison de l'effectif, la directrice, en accord avec le Président, a proposé aux familles d'inscrire leur enfant à la rentrée 2023/2024.

Il existe sur le territoire de l'ex Pays d'Aigre, une réelle carence de l'offre publique et privée en matière de garde de jeunes enfants. Par ailleurs, on constate une forte demande. La scolarité peut également être un biais pour éviter d'avoir à payer un accueil.

La capacité actuelle de l'école ne permet d'accueillir toutes les demandes. Une lettre sera adressée à l'inspecteur d'académie pour l'alerter sur le nombre important de demandes de scolarisation en milieu rural et étudier ensemble la création d'une 4^e classe.

Situation des agents

Le contrat PEC de Robyn DIGGLE est renouvelé du 29 août au 28 février 2023.

Le contrat PEC de Josiane Richard, employée par la commune d'Aigre au service de restauration et qui assure la service à l'école maternelle, est renouvelé jusqu'au 29 février 2024.

Le Président présente le nouveau fonctionnement étudié avec la directrice et qui met en place une rotation entre les trois agents ayant des fonctions d'ATSEM pour le service de garderie.

En raison de contraintes physiques préconisées par le service de médecine du travail, une visite des postes est en cours d'étude auprès du service de la CIMETH (Cellule insertion et maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés).

Une étude de placement en temps partiel thérapeutique est également à l'étude pour l'un des agents.

Point sur les travaux et les contrôles de conformité

Le Président rappelle le dossier de travaux prévus au budget 2023 et qui incluait :

- Remplacement de la fenêtre classe des grands : travaux effectués : 3132 €
- Installation de la porte séparative dans les toilettes des petits : en cours
- Blocs de sécurité : travaux effectués
- Installation d'un adoucisseur : en cours
- Installation de stores : en cours.

Les travaux de maintenance ont été réalisés par l'entreprise Brunet pour l'alarme incendie de l'école.

Les travaux de contrôle de l'aire de jeu a été réalisée par le bureau VERITAS (coût de la prestation : 145 € pour l'aire de jeu. Des désordres ont été constatés, le Président a dû signer en urgence le remplacement du filet. Les crédits nécessaires sont inscrits en décision modificative.

Régularisation parcelle de l'école

Le Président informe le Comité syndical que l'agrandissement de l'école maternelle a été construit en débordement sur une parcelle appartenant à la Commune d'Aigre. La commune d'Aigre propose au SIVOS de régulariser la situation et de vendre à l'euro symbolique par acte administratif, la parcelle qui fera l'objet d'un bornage. La commune d'Aigre prendra en charge les frais.

Le comité syndical accepte à l'unanimité d'acquiescer à l'euro symbolique, la parcelle précitée.

Décision modificative

Le Président présente la décision modificative budgétaire incluant le rajustement de l'opération « rénovation énergétique » et l'acquisition à l'euro symbolique de la parcelle décrite ci-dessus. Ces nouvelles dépenses seraient équilibrées avec les recettes supérieures à la prévision de l'article 7066 – garderie.

Accord du comité syndical.

Questions diverses

- En début d'année, il conviendra de veiller à inscrire le SIVOS dans le dispositif des contrats d'apprentissage, auprès du CNFPT qui prend en charge la formation des apprentis.
- Suite à l'incident de début d'année, la sécurisation des portes d'entrées de l'école a été revue.
- A la demande de la directrice, une vitrine d'affichage a été installée à l'entrée de l'école
- Pour information, Frédérique Boucardeau, agent titulaire, affecté au service de restauration de l'école maternelle (remplacée par) a sollicité le renouvellement de sa disponibilité pour une durée d'un an.
- Le Président informe le Comité Syndical du projet de restauration mutualisée avec le collègue.
- Le Président informe le Comité Syndical de la dissolution de l'Association « les p'tites goules », association qui organisait annuellement la bourse aux jouets à la salle des fêtes d'Aigre.
- L'Association des parents d'élèves organise un « vide ta chambre » le dimanche 26 novembre.

Association foncière de Villejésus

Compte-rendu du 4 décembre 2023

Ouverture de la séance à 20h00.

Présents : COMBAUD Renaud — LEGRAND Joël - SAUZET Dominique — PELLEVOISIN Cédrik – TRILLAUD Damien – CLEMENT Hugues - FOURÉ Brigitte

Excusés : TIPHONNET Christophe – GEOFFRION Olivier

Absents : PRUDHOMME Jean-Marc



Désignation des membres de l'AF en remplacement des deux sièges vacants

Le Président rappelle que Josselin et Jean-Marie JACQUEMARD avaient été déclarés démissionnaires du bureau de l'Association suite à leurs 3 absences consécutives sans motifs légitimes. Il convient de les remplacer. Le bureau de l'association foncière propose de nommer Hugues CLEMENT et Brigitte FOURÉ. Accord des membres.

Approbation du procès-verbal de la précédente séance

Le procès-verbal du 16 février 2023 est accepté à l'unanimité.

Point sur les travaux réalisés et ceux à venir

Le Président informe que les travaux qui avaient été prévus ont bien été effectués par l'entreprise Bernard TP. L'entreprise a informé ne pas avoir enlevé l'herbe au milieu du chemin derrière les Granges car celle-ci n'arrêterait quand même pas de repousser.

Le Président informe que, conformément à la demande faite lors de la précédente réunion, Cédrik Pellevoisin a contacté l'entreprise SARL Chauvet pour refaire le chemin de Bois Roulle (derrière le lieu-dit « la Villa »). Il propose un devis pour un montant de 5 256€. Un courrier sera envoyé aux riverains pour les avertir. Accord des membres pour valider le devis et que les travaux soient payés sur le budget 2024.

Point sur les propriétés et l'exploitation des parcelles

Le Président informe que certains chemins de l'AF sont exploités et sollicite l'avis des membres à ce sujet. 23 parcelles sont concernées. Les membres de l'association précisent que leur vente pourrait poser problème lors de futurs échanges entre propriétaires et en cas de servitude de passage. Les membres décident de faire un fermage avec les exploitants sur ces parcelles. Des conventions seront établies avec les exploitants concernés.

Vente des parcelles le long d'Humal

Le Président informe qu'il a eu un retour des domaines sur la valeur du chemin le long d'Humal, et qu'il est estimé à 5 600€. L'entreprise Humal, a accepté cette offre d'achat. L'association foncière prendra à sa charge les frais de notaires. Accord des membres.

Clôture du compte au Crédit Agricole

Le Président informe les membres que l'association possède 6.08€ de parts sociales au crédit agricole. Au vu du montant, le Président propose de clôturer ce compte. Accord des membres.

Questions diverses

- Le Président présente aux membres le compte administratif à ce jour.
- Comme convenu lors de la dernière réunion, les notaires du secteur ont reçu un courrier leur demandant de nous avertir lorsqu'une vente avait lieu dans le périmètre de l'AF.
- Une convention de passage a été signée entre l'AF, la commune d'Aigre et le département pour le passage et le balisage d'un itinéraire de promenade et de randonnée pour la parcelle 411 ZN 132 située vers le pont du gord.
- Plusieurs membres font part du mauvais état du Chemin rural d'Aigre à Saint-Fraigne. Le Président propose à Hugues CLEMENT, conseiller municipal membre de la commission Cadre de vie, de faire des demandes de devis pour la réfection de ce chemin, en étudiant la possibilité qu'il soit goudronné.

Fermeture de la séance.

EXPRESSION DES ÉLUS

« UNISSONS NOS FORCES » (liste menée par Renaud Combaud)

Chères Aigrinoises et Chers Aigrinois,
Chères Villesalémoises et Chers Villesalémois,

Déjà, l'année 2023 se termine, l'occasion pour nous de faire le bilan des projets réalisés ou amorcés. Depuis le début de l'année, vous retrouvez dans l'ancienne Quincaillerie Dard (29 Grande Rue), l'Espace France Services. Les agents se tiennent à votre disposition pour vous aider dans vos démarches administratives, comme la déclaration de revenus, l'aide pour les dossiers auprès de la CAF ou de la caisse de retraite. L'Espace France Services est ouvert tous les matins du mardi au samedi, ainsi que le mercredi et le jeudi après-midi. Au total, plus de 2135 usagers ont été accompagnés.

En février a ouvert, dans le même endroit, le service de recueil des demandes de titres d'identité (carte nationale d'identité, passeport). Votre municipalité sollicitait depuis 2020 sa réouverture auprès de la Préfecture et des Ministères. Le public est reçu le mardi matin, le mercredi et le jeudi toute la journée. 1650 titres d'identité ont été délivrés en 10 mois.

Le chantier de réaménagement du secteur de l'église à Aigre a enfin pu être lancé. Après les premiers travaux pour l'aménagement du parking à la place de l'ancienne « Maison Billaudeau », l'entreprise SDEL intervient pour mener à bien l'enfouissement des réseaux. En 2024, les travaux de voirie se poursuivront, ainsi que le réaménagement des deux parkings existants.

Projet majeur pour la commune historique de Villejésus, les élus ont approuvé le lancement de travaux pour permettre la réouverture du bar-restaurant « La Cagouille ». Le permis de construire vient d'être déposé. Nous pourrons ensuite procéder à la recherche d'un repreneur (des contacts sont déjà en cours), pour une ouverture espérée d'ici la fin de l'année 2024.

Les travaux sont également engagés, avec le bailleur SOLIHA, pour la création du domicile groupé sur l'immeuble situé 30 bis et 32 Grande Rue. Les demandes peuvent d'ores et déjà être déposées.

Également amorcé en 2023, le projet de création du « lotissement Valtaud » à Villejésus se poursuivra en 2024. Les entreprises ont été retenues, permettant de viabiliser les douze lots qui seront ensuite commercialisés.

Vous le voyez, les projets ne manquent pas, en veillant également à être l'écoute de vos préoccupations. La cérémonie des vœux, qui aura lieu le 5 janvier, nous donnera l'occasion d'échanger ensemble.

Nous vous souhaitons un joyeux Noël et de très belles fêtes de fin d'année.

« ENSEMBLE POUR NOTRE COMMUNE NOUVELLE » (liste menée par Amandine Guillaume)

Dans le contexte actuel particulier, où l'antisémitisme et la violence déchirent le monde, où les conditions climatiques font redouter des situations graves, il nous semble primordial de rappeler à la majorité en place l'importance de son soutien auprès de ses concitoyens.

Il est plus qu'important en cette période privilégiée des fêtes de fin d'année de se rassembler et de se retrouver dans la convivialité et la solidarité.

Si nous ne devons retenir que deux mots pour débiter cette nouvelle année, partage et respect seraient ceux-ci.

Meilleurs vœux de bonheur et de santé à tous.



Le dispositif Assistance au Parcours de Vie, s'adresse à toute personne en situation de handicap et à ses proches/aidants, quel que soit son âge, sa situation, son handicap.

Ce dispositif financé par l'Agence Régionale de Santé, intervient sur tout le département de la Charente, propose un espace de réflexion neutre pour :

- Exprimer, imaginer et affiner un projet
- Informer sur les droits et les possibles
- Rechercher les moyens et les ressources

L'APV peut soutenir les projets de vie quels qu'ils soient, dans tous les domaines de la vie (scolarité, formation, emploi, logement, santé, sport, loisirs...).

Aucune notification ou orientation n'est requise, c'est un dispositif libre, sans engagement et gratuit.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à contacter le dispositif APV 16 :

Dispositif APV16
✉ apv16@gpa-asso.fr
☎ **07 57 47 23 09**

f
Suivez-nous sur la page
Dispositif Assistance au
Parcours de Vie 79-16-86

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
Ministère de la Santé
Solidarité et
Égalité des territoires
ars
Agence Régionale de Santé
Nouvelle-Aquitaine

BAC INDIVIDUEL DE COLLECTE DES DÉCHETS

Seuls les déchets présentés dans des bacs conformes ou déposés dans des sacs bien fermés au sol sont collectés. Si vous choisissez d'utiliser un bac, il doit être impérativement **conforme aux conditions de collecte et caractéristiques ci-dessous**.

TOUT AUTRE CONTENANT NE SERA PAS COLLECTÉ



COEUR DE CHARENTE : courant 2025, les bacs seront progressivement distribués gratuitement aux usagers.

SI VOUS TENEZ À VOUS PROCURER UN BAC EN MAIRIE AVANT CETTE DATE

Tarifs préférentiels de Calitom pour les mairies en achat groupé.

Volume et tarif		Equivalence en nombre de sacs de 30L	Nombre estimé de personnes dans le foyer pour une collecte 1 semaine sur 2	Volume et tarif		Equivalence en nombre de sacs de 50L	Nombre estimé de personnes dans le foyer pour une collecte 1 semaine sur 2
BAC NOIR pour la collecte des ordures ménagères				BAC JAUNE pour la collecte des recyclables			
120 litres	23 €TTC	4 sacs	1 à 3 personnes	240 litres	34 €TTC	5 sacs	1 à 3 personnes
180 litres	27 €TTC	6 sacs	4 personnes	330 litres	52 €TTC	7 sacs	4 à 7 personnes
240 litres	34 €TTC	8 sacs	5 à 7 personnes				



FREDON CHARENTE

Adresse : 69 Rue DE BELLEFONDS 16100 COGNAC
Contact : Monsieur CUSSAGUET JEROME
Mail : jerome.cussaguet@fredon-na.fr
Téléphone : 07.48.88.10.62

Le réseau FREDON en Charente intervient sur le département en collaboration avec les collectivités, les agriculteurs et l'ensemble des acteurs du territoire pour la gestion des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts (ESOD) et les espèces envahissantes ainsi que pour la protection des cultures.

A ce titre, FREDON déploie tout au long de l'année des programmes de surveillance, de prévention et de lutte pour les maîtriser en apportant son expertise pour leur identification et le choix des méthodes d'interventions.

Ses techniciens vous accompagnent tout au long de l'année pour la mise en place d'actions de gestion :

- Lutttes collectives par piégeage (rongeurs aquatiques, frelons asiatiques, oiseaux déprédateurs, etc.),
- Inventaire et surveillance des espèces exotiques envahissantes,
- Identification, formation et conseil de gestion sur les bioagresseurs, (chenille processionnaire, frelon, rats-souris, etc.)
- Prestations de destruction des nids de frelons asiatiques.

En fonction de vos demandes et de vos besoins (collectivités, agriculteurs et administrés), des actions peuvent-être organisées par FREDON sur la commune.

BIENVENUE

Bienvenue dans notre charmante commune d'Aigre !

Vous venez d'emménager, nous sommes ravis de vous accueillir dans notre communauté chaleureuse et conviviale. **Nous vous invitons donc à venir vous faire connaître en mairie, un formulaire vous sera remis.** Vous pouvez également disposer de tous les renseignements pratiques dont vous avez besoin.

RECENSEMENT

Le recensement citoyen, c'est obligatoire. Tous les jeunes Français, filles et garçons, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale doit s'effectuer dans les trois mois qui suivent le 16^e anniversaire.

Il suffit, pour cela, soit :

De se présenter en mairie avec une pièce d'identité, le livret de famille des parents et un justificatif de domicile. **Une attestation de recensement est alors délivrée au jeune. Ce document est obligatoire pour pouvoir s'inscrire à tout concours ou examen soumis au contrôle de l'autorité publique** (BEP, CAP, Bac, conduite accompagnée, permis de conduire, etc.).

D'effectuer les démarches en ligne sur le site du service public, via « **mon espace citoyen** ». Pour ceci l'Espace France Service d'Aigre peut vous accompagner.

Le recensement citoyen est une démarche citoyenne qui s'inscrit dans le Parcours de citoyenneté et qui permet d'être convoqué à la Journée défense et citoyenneté, mais aussi d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales à 18 ans.

DÉJECTIONS CANINES

Vous êtes nombreux à avoir pu constater que les rues et espaces verts publics de la commune sont régulièrement souillés par des déjections canines.

Il est nécessaire que chacun prenne conscience de ces nuisances dans l'intérêt de tous.

La Municipalité fait donc appel au sens civique des maîtres pour maintenir les espaces communs propres et agréables.

Par ce message, la Municipalité souhaite sensibiliser les propriétaires de chiens au respect de nos concitoyens en les invitant à ramasser les déjections canines.

LE SITE DE LA MAIRIE EST EN LIGNE !



Vous y retrouvez des informations pratiques, les actualités à venir, etc...

Un projet mené à bien par votre municipalité avec l'Atelier Philographie (entreprise locale basée à St-Angeau -Val-de-Bonnieure).

N'hésitez pas à le découvrir : <https://www.aigre.fr/>



ADRESSAGE

Vous y retrouvez des informations pratiques, les actualités à venir, etc...

Nous remercions les habitants de bien veiller à faire figurer leur nom sur leur boîte aux lettres

MA SANTÉ EN PAYS D'AIGRE
PÔLE SANTÉ AVEC MAISON DE SANTÉ PLURI-DISCIPLINAIRE

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Dr. Cynthia et Dr. Christian RIEUTORD

2 a - Rue Traslefour 16140 Aigre

Tél. : 05 45 21 22 91

Dr. Jacques TRAWALÉ

20 - Grande Rue 16140 Aigre

Tél : 05 45 21 32 24

CENTRE DE SANTÉ DÉPARTEMENTAL

2 A - Rue Traslefour

Sur rendez-vous

Tél. : 05 16 09 51 70

Dr. Alain DUBOST

Dr. Karim AKEL

GRANDE PHARMACIE D'AIGRE

Dr. Shalom CHOKOTÉ

25 - Grande Rue à Aigre - TÉL. : 05 45 21 10 41

Horaires : Lundi au vendredi 9h-12h30 et 14h-19h30 - Samedi 9h-12h30 et 14h-18h

INFIRMIÈRES :

Christine LARRÈRE, Isabelle BOURGOGNON, Emilie ROUX, Sandrine HECTOR, Sylvie MABILLE, Marine DEVOS-BORDAS

Maison de Santé - 2 a - Rue Traslefour - Tél. : 05 45 21 25 91

Permanence : 8h - 10h du lundi au vendredi - Soins à domicile sur rendez-vous

MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES sur rendez-vous et soins à domicile

Jacqueline LÉPINE : 3 - Rue de la Gendarmerie 16140 Aigre - Tél. : 05 45 21 15 79

Kinésithérapie, Rééducations uro-gynécologique, Rééducation vestibulaire et Drainage lymphatique manuel

Philippe SARRAZIN : 2 A - Rue Traslefour - Tél. : 06 85 01 25 21 - Kinésithérapie et Ostéopathie

Eric BUNA : 2 A - Rue Traslefour - Tél. : 06 80 08 34 86 - Kinésithérapie et Ostéopathie

Franck GUIGNARD : 2 A - Rue Traslefour Kinésithérapie - Tél. : 0603 99 11 82

SAGE-FEMME

Géraldine FONTANAUD

Tél. : 06 89 61 53 51

Prise en charge de la grossesse : préparation à l'accouchement, suivi de la grossesse, surveillance médicale mère / nouveau-né au retour à domicile, accompagnement de l'allaitement maternel, rééducation périnéosphinctérienne, post-partum

Examens gynécologiques de prévention : frottis, contraception

OSTÉOPHATE : Vincent RADIGUET

Sur rendez-vous Tél. : 06 37 81 50 54

PÉDICURE - PODOLOGUE Libéral

Tél. : 05 45 21 15 79

CHIRURGIEN-DENTISTE/ORTHODONTISTE

Dr. Christelle BONNE

Les Vignauds 16140 Villejésus

Tél. : 05 45 21 16 78

ORTHOPTISTE

Gaelle PORTELA

2A - Rue Traslefour 16140 Aigre

Sur rendez-vous

Tél. : 06 76 95 93 98

PSYCHOLOGUE

Andrew LAGARDE

2 A - Rue Traslefour 16140 Aigre

Sur rendez-vous Tél. : 06 85 45 76 06

AMBULANCES AIGRINOISES

13 - Rue de St-Fraigne 16140 Aigre

Tél. : 05 45 21 13 53

TRANSPORT PROFESSIONNEL

TAXI Karine BOUYER - Le Bilboquet

3, Place de l'Hôtel de ville 16140 AIGRE

Tél. : 05 45 21 39 22

AGENDA

1^{er} SEMESTRE 2024

SOUS RÉSERVE

JANVIER

Mercredi 3 - Don du sang
Vendredi 5 - Vœux du Maire
Mercredi 10 - Cinéma
Vendredi 26 - « Aigre en jazz » à la salle des fêtes d'Aigre

FÉVRIER

Vendredi 2 - Conseil Municipal
Dimanche 4 - Loto cyclo-club
Mardi 6 - Repas dansant APEL
Dimanche 11 - Loto ADMR
Mercredi 14 - Cinéma
Jeudi - Conférence « Comment bien vieillir ? »
Samedi 24 - Loto Foot

MARS

Vendredi 1^{er} - Conseil Municipal
Dimanche 10 - Loto Handball
Mercredi 13 - Cinéma
Dimanche 17 - Loto chasse Aigre
Dimanche 24 - Loto Jeunesse et Loisirs
Dimanche 31 - Loto Chasse Ambérac

AVRIL

Mercredi 3 - Don du sang
Vendredi 5 - Conseil Municipal
Mercredi 14 - Cinéma
Samedi 20 - Loto chasse Longré
Dimanche 28 - Loto chasse Tusson

MAI

Mercredi 1^{er} - Loto GIC Tusson
Vendredi 3 - Conseil Municipal
Mercredi 8 - Commémoration du 8 mai 1945
Mercredi 8 - Loto foot Aigre
Samedi 25 et dimanche 26 - 50^e Foire exposition

Juin

Vendredi 7 - Conseil Municipal
Dimanche 9 - Elections Européennes
Mercredi 12 - Cinéma